

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil municipal du 5 avril 2013

Le cinq avril deux mille treize, à 18h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le vingt neuf mars deux mille treize, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Luc CHATEL, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller municipal, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 29

Luc CHATEL, Gérard GROSLAMBERT, Elisabeth ALLAIRE, Didier COGNON, Christine GUILLEMY, Gérard BOCQUILLON, Céline BRASSEUR-MAIZIERE, Francis FINEZ, Jacky CHATELAIN, Paul FLAMERION, Anne-Marie WILHELEM, Françoise BELDICO, Bernard SIMON, Béatrice JEHLE, Odile DECHANET, Maryse CAMUS, Valérie NEDELEC, Frédéric PERRIN, Jean-Charles BERTHIER, Paul FOURNIE, Michèle LEMAIRE, Pierre MILLET, Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL, André Xavier RESLINGER, Patrick VIARD

EXCUSES : 3

Céline CUCCURU, Catherine PAZDZIOR, Sophie NOEL

ABSENTS : 3

Christian BURTE, Samira CHALOUANE, Céline GROMEK-PARKER

PROCURATIONS : 3

Céline CUCCURU à Christine GUILLEMY, Catherine PAZDZIOR à Maryse CAMUS, Sophie NOEL à Céline BRASSEUR-MAIZIERE

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 20 octobre et 14 décembre 2012 sont approuvés.

GRANDS PROJETS

→ Partenariat Public Privé

1. Rapport de la Société Chaumont Images et Lumières, délégataire du contrat de partenariat public- privé portant sur le financement, la conception, la reconstruction, la maintenance et l'exploitation des installations de signalisation lumineuse tricolore, d'éclairage public, des éclairages des

stades, des illuminations festives et de la mise en valeur du patrimoine pour l'exercice 2012

Après débat, le Conseil prend acte du rapport de la Société Chaumont Images et Lumières, délégataire du contrat de partenariat public- privé portant sur le financement, la conception, la reconstruction, la maintenance et l'exploitation des installations de signalisation lumineuse tricolore, d'éclairage public, des éclairages des stades, des illuminations festives et de la mise en valeur du patrimoine pour l'exercice 2012.

2. Avenant n°1 au contrat de partenariat Eclairage public

Le Conseil, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant qui a pour objet :

- de prendre acte de la date à laquelle est intervenue la notification du contrat de partenariat
- de prendre acte de l'inventaire contradictoire des biens réalisés
- de prendre acte des audits réalisés
- de mettre à jour le contrat pour tenir compte de la fixation des conditions de financement intervenue le 24 mai 2012 conformément aux stipulations de l'article 43 du contrat
- de mettre à jour le contrat pour tenir compte de subventions bénéficiant au projet et non initialement prévues
- de tenir compte des modifications introduites par l'article 93 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration du droit
- de mettre à jour les annexes du contrat pour tenir compte de ces différents éléments.

3. Elaboration d'une convention entre les propriétaires d'immeubles situés Place de la Concorde et de la Ville de CHAUMONT pour la mise en place de nouveaux luminaires sur leurs façades, dans le cadre du contrat de partenariat public- privé passé avec COFELY INEO

Le Conseil, **à l'unanimité**, approuve et autorise le Maire à signer la convention qui a pour objet de :

- fixer sur leur façade un appareil d'éclairage public, support, câbles, ancrage chimique,
- faire passer les conducteurs aériens câbles porteurs sur la propriété,
- faire exécuter, par des agents dûment accrédités, tous travaux d'entretien et de réparation,
- il ne sera versé aucune indemnité au(x) propriétaire(s) compte tenu des travaux qui présentent un intérêt pour la sécurité publique
- le(s) propriétaire(s) bénéficie(nt), cependant, d'un droit d'être indemnisé dans le cas de dégâts causés à l'occasion des travaux.

→ Quartier Gare

3 bis : Avenant à la convention relative à la constitution d'un groupement de commandes avec mandat pour l'aménagement du quartier de la gare à CHAUMONT (RD 65)

Le Conseil, à raison de 27 voix pour et 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL), autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant qui a pour objet de modifier l'article 2 de la convention initiale pour refléter l'évolution des commandes au vu des marchés souscrits suite aux procédures d'appels d'offres.

4. Extension et modification du périmètre et des zones de stationnement payant de courte durée

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Centre-Gare, la Ville doit étendre la zone du stationnement payant pour permettre le fonctionnement du Pôle d'Echange Multimodal et assurer la fréquentation du Multiplexe, de la Maison du Livre et de l'Affiche et des commerces de proximité.

Les aménagements consistent à :

1/ Mise en service (fin juin) d'un parking PEM à contrôle d'accès (caisse automatique et barrières levantes) d'une capacité de 222 places.

La tarification de ce parking sera la suivante : Payant de 8 h 00 à 19 h 00 du lundi au samedi.

Proposition de la grille tarifaire suivante :

Grille tarifaire parking PEM

Parking payant de 8h00 à 19h00 du lundi au samedi

30 min gratuites non cumulables

Journée	3,50 €	Journée supplémentaire	2,00 €
Décomposée comme suit		Décomposée comme suit	
0h30	gratuit		
1h00	0,50 €	1h00	0,30 €
1h30	1,00 €	2h00	0,50 €
2h00	1,50 €	3h00	0,80 €
2h30	2,00 €	4h00	1,00 €
3h00	2,50 €	5h00	1,20 €
4h00	2,70 €	6h00	1,30 €
5h00	2,90 €	7h00	1,50 €
6h00	3,00 €	8h00	1,60 €
7h00	3,10 €	9h00	1,80 €
8h00	3,20 €	10h00	1,90 €
9h00	3,30 €	11h00	2,00 €
10h00	3,40 €	soit la semaine supplémentaire à	
11h00	3,50 €		12,00 €
1ère semaine	13,50 €		
	ticket perdu 10,00 €		

Caution pour l'attribution d'un badge 15,00 € encaissée

Abonnés :

Possibilité d'abonnements mensuels

Abonnement multimodal 5,00 € par mois sur présentation d'abonnement de transports transmis aux bus

Abonnement résident 10,00 € par mois sous conditions
- Rue du 21ème RIC et limités
- Avenue Foch

Autres possibilités

Tickets loisirs pour la fréquentation du Multiplexe et des Silos
Chèques stationnement (opérations commerciales)
Tickets congrès

2/ Extension de la zone de courte durée : 61 places limitée à 2 h 30 + 30 minutes gratuites gérée par horodateurs solaires alphanumériques, carte bancaire (idem place de la Résistance et Place des Halles) avec la possibilité d'utilisation des jetons de temps gratuit offert par l'UCIA (1h00 gratuite).

Tarifification identique au centre-ville

30 min	gratuit
1h00	0,50 €
1h30	1,00 €
2h00	1,50 €
2h30	2,00 €
soit 0,50 € pour 30 min	
soit 0,10 € pour 6 min.	

Cette extension concerne le futur parking des Silos et les emplacements situés avenue Foch et le long de la nouvelle RD65 (voir plan joint).

3/ Dépose minute PEM

23 places gratuites limitées à 20 min.

4/ A l'occasion de la réunion avec les commerçants qui s'est tenue le mercredi 6 mars 2013, il a été évoqué de pouvoir modifier la zone de stationnement de courte durée (2h30 + 30 min. gratuites) de l'hyper centre-ville sur des parkings de proximité qui sont actuellement en moyenne durée ou gratuit (boulevard Mongeard).

Cette modification est nécessaire pour assurer la rotation de véhicules et éviter les voitures ventouses néfastes à la fréquentation des commerces.

Seraient concernés par ces nouvelles mesures :

Stationnement de moyenne durée étendu à la zone courte durée

- Parking de la rue Félix Bablon	34 emplacements
- Parking Barotte au droit de la Préfecture	7 emplacements

Stationnement actuellement gratuit étendu à la zone de courte durée

- Boulevard de la Tour Mongeard	70 emplacements
- Rue des Frères Mistarlet	5 emplacements

5/ Dénomination des parkings

Pour les usagers, il convient de dénommer les parkings pour une meilleure localisation et identification.

Il est donc proposé d'attribuer les noms suivants :

- Parking Gare pour le parking à l'ouest du PEM
- Parking des Silos pour le futur parking devant les Silos

- Parking dépose minute pour la zone de dépose minute
- Parking Jean Masson pour les parkings Sud à proximité de la salle Jean Masson

Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette délibération.

→ Réseau de chaleur

5. Contrat de fourniture de chaleur du Centre de Valorisation Energétique des Déchets au réseau de chaleur des quartiers sud et ouest

Le Conseil, à l'unanimité (Mme GUILLEMY ne prend pas part au vote) approuve cette délibération et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat qui a pour objet :

- De définir le périmètre des installations et les travaux à réaliser :
Raccordement vapeur, local échangeur et réseau eau chaude jusqu'au point de livraison : SHMVD (délai : 4 mois)
Local pompes en limite de propriété du CVE : CEE
- De définir les caractéristiques de la chaleur :
Température eau chaude : 109°C maximum
Puissance thermique : 5 MW
Besoins de chaleur : 21 100 MWh / an (15 500 MWh en période hiver et 5 600 MWh en période été)
- De définir les modalités d'exécution et les indicateurs de résultats.
- De fixer les engagements des parties.
Engagement de fourniture à hauteur de 80 % par SHMVD
Engagement d'enlèvement à hauteur de 80 % par CEE
Engagement de substitution pour SDEDM et Ville de CHAUMONT afin d'assurer la continuité du contrat.
- De déterminer les conditions financières :
Paiement des travaux (678 887 € HT) par CEE sous forme d'un droit de raccordement
Prix : 24 € HT / MWh en période hiver (du 1er novembre au 31 mars)
6 € HT / MWh en période été (du 1er avril au 31 octobre)
Révision des prix selon la formule « biomasse » du contrat de DSP (valeur 0 : juin 2011)

Echéance du contrat : 31 août 2031 de manière à coïncider avec l'échéance du contrat de DSP.

6. Avenant n°1 au contrat de délégation de service public de production et de distribution de chaleur sur les secteurs sud et ouest

Le Conseil, à l'unanimité (Mme GUILLEMY ne prend pas part au vote) approuve cette délibération et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 qui a pour objet :

D'intégrer les dispositions du contrat quadripartite de fourniture de chaleur du CVE et d'en préciser les impacts sur les tarifs R1 et R2 :
R1_{CVED} = 24.61 € HT/MWh (valeur mars 2011)
Révision suivant la formule « biomasse »
Prise en compte du surcoût travaux CVE
Bilan des quantités de chaleur CVE livrées

De définir le tarif R1 applicable du 1^{er} octobre 2012 au 21 novembre 2015 :
R1 = 32.26 € HT / MWh (valeur mars 2011)
Bilan des pertes et excédents de recettes R1 jusqu'au 21 novembre 2015

De répercuter les coûts supplémentaires relatifs à l'augmentation de diamètre des tuyaux de l'interconnexion CVE

D'intégrer les bâtiments des chaufferies bois et gaz de Cavalier dans le patrimoine de la DSP

De réviser le tarif R2 :

R2 = 30.05 € HT / kW (valeur mars 2011)

D'établir le compte des plus et moins-values travaux :

D'intégrer les extensions supplémentaires des quartiers Est :

5 abonnés supplémentaires (lycée Bouchardon, gymnase Meunier, CFA Interpro (2 sous-stations), SDIS)

De préciser le périmètre et la dénomination du réseau :

De clarifier certains aspects : (exercice de facturation, seuil des dépenses de modernisation...)

FINANCES

* Arrivée de Madame Catherine PAZDZIOR

* Départ de Monsieur Luc CHATEL. Le Conseil est présidé par Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Premier Adjoint.

7. Compte administratif 2012 du budget principal et affectation du résultat

Il vous est demandé de vous prononcer sur le compte administratif de l'exercice qui se solde par un résultat de clôture excédentaire de 2 224 541,39 euros et un résultat globalisé excédentaire de 6 696 816,98 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à recouvrer et des restes à mandater de la section d'investissement, il vous est proposé de reporter le résultat d'investissement de 2 828 676,56 euros et le résultat de fonctionnement de 3 868 140,42 euros sur l'exercice 2013.

Le Conseil adopte cette délibération **à raison de 26 voix pour et 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL).**

8. Compte administratif 2012 du budget annexe de l'eau et affectation du résultat

Il vous est demandé de vous prononcer sur le compte administratif de l'exercice qui se solde par un résultat de clôture excédentaire de 19 089,26 euros et un résultat globalisé excédentaire de 49 932,86 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à recouvrer et à mandater de la section d'investissement, il vous est proposé de reporter le résultat d'investissement de 36 284,48 euros et le résultat de fonctionnement de 13 648.38 euros sur l'exercice 2013.

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte à cette délibération.

9. Compte administratif 2012 du budget annexe de l'assainissement et affectation du résultat

Il vous est demandé de vous prononcer sur le compte administratif de l'exercice qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 242 890,81 euros et un résultat globalisé déficitaire de 33 575,64 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à mandater et des restes à réaliser de la section d'investissement, il vous est proposé de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 370 701,03 euros prélevé sur la section de fonctionnement et de reporter le solde de 953,90 euros sur l'exercice 2013.

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte cette délibération.

10. Compte administratif 2012 du budget annexe de la résidence sociale et affectation du résultat

Il vous est demandé de vous prononcer sur le compte administratif de l'exercice qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 1 202,24 euros et un résultat globalisé excédentaire de 27 045,04 euros.

Affectation du résultat :

Il vous est proposé de reporter le résultat excédentaire de 27 045,04 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2013.

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte cette délibération.

11. Compte administratif 2012 du budget annexe du multiplexe cinématographique et affectation du résultat

Il vous est demandé de vous prononcer sur le compte administratif de l'exercice qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 667 571,25 euros et un résultat globalisé excédentaire de 79 395,44 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à réaliser, il vous est proposé de reporter le résultat excédentaire de 79 395,44 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2013.

Le Conseil adopte cette délibération **à raison de 26 voix pour , 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL.)**

12. Compte de gestion 2012 : budget principal

Le Conseil, **à l'unanimité**, se prononce sur le compte de gestion 2012 du budget principal de la ville présenté par Madame le Trésorier Principal, comptable de la ville, qui se solde par un résultat de clôture excédentaire de 2 224 541,39 euros et un résultat globalisé excédentaire de 6 696 816,98 euros.

13. Compte de gestion 2012 : budget annexe Eau

Le Conseil, **à l'unanimité**, se prononce sur le compte de gestion 2012 du budget annexe de l'eau présenté par Madame le Trésorier Principal, comptable de la ville, qui se solde par un résultat de clôture excédentaire de 19 089,26 euros et un résultat globalisé excédentaire de 49 932,86 euros.

14. Compte de gestion 2012 : budget annexe assainissement

Le Conseil, à l'unanimité, se prononce sur le compte de gestion 2012 du budget annexe de l'assainissement présenté par Madame le Trésorier Principal, comptable de la ville, qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 242 890,81 euros et un résultat globalisé déficitaire de 33 575,64 euros.

15. Compte de gestion 2012 : budget annexe de la Résidence sociale

Le Conseil, à l'unanimité, se prononce sur le compte de gestion 2012 du budget annexe de la résidence sociale présenté par Madame le Trésorier Principal, comptable de la ville, qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 1 202,24 euros et un résultat globalisé excédentaire de 27 045,04 euros.

16. Compte de gestion 2012 : budget annexe Multiple cinématographique

Le Conseil, à l'unanimité, se prononce sur le compte de gestion 2012 du budget annexe du multiplexe cinématographique présenté par Madame le Trésorier Principal, comptable de la ville, qui se solde par un résultat de clôture déficitaire de 667 571,25 euros et un résultat globalisé excédentaire de 79 395,44 euros.

* Départ de Monsieur Abbès DJANTI qui a donné pouvoir à M.Thierry GITTON.

* Reprise de la présidence de la séance par Monsieur le Maire.

17. Fixation du taux des trois taxes

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales et ainsi de les laisser au même niveau que précédemment.

Taux 2013

Taxes d'habitation	27,90%
Taxes sur le foncier bâti	34,65%
Taxes sur le foncier non bâti	50,93%

Par conséquent, le produit attendu est égal au produit constant (bases 2013 x taux 2012) qui s'élève à 15 066 620 euros.

Produit 3 Taxes	2012 Produit réel	2013 Produit attendu	Evolution	Variation en %
Taxe d'habitation	6 686 094	6 861 447	175 353	2,62%
Taxe foncière (bâti)	7 857 903	8 086 964	229 060	2,92%
Taxe foncière (non bâti)	118 692	118 209	-484	-0,41%
Produit Global Attendu	14 662 689	15 066 620	403 931	2,75%

L'effet base génère donc un supplément de produit de 403 931€.

18. Fixation du taux applicable pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2013

Le Conseil adopte, à l'unanimité, le taux de 14,96% au titre de l'année 2013.

19. Détermination de la surtaxe eau 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, de passer la surtaxe de 0,0983 à 0,1183 euros HT.

20. Détermination de la surtaxe assainissement 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, de passer la surtaxe de 0,1829 euros HT à 0.4729 euros HT.

21. Budget primitif 2013 : budget principal

Les grandes lignes du budget primitif 2013, acte majeur de la vie de notre Conseil Municipal, sont présentées comme suit :

Sections	Recettes	Dépenses
Mouvements réels		
Investissement	22 808 073,56	21 343 073,56
Inscriptions nouvelles	21 412 674,48	19 418 085,56
Reports	1 395 399,08	1 924 988,00
Fonctionnement	40 971 173,42	39 506 173,42
Mouvements d'ordre		
Investissement	975 000,00	2 440 000,00
Inscriptions nouvelles	975 000,00	2 440 000,00
Reports		
Fonctionnement	975 000,00	2 440 000,00

	Recettes	Dépenses
INVESTISSEMENT	23 783 073,56	23 783 073,56
FONCTIONNEMENT	41 946 173,42	41 946 173,42
TOTAL	65 729 246,98	65 729 246,98

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Pour mémoire budget primitif 2012	Budget primitif 2013	Restes à réaliser	Vote du Conseil Municipal
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157,00	7 385 107,59		7 385 107,59
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 186 947,00	20 769 885,00		20 769 885,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS				0,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 118 910,44	2 617 878,93		2 617 878,93
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 500 000,00			0,00
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 390 000,00	2 440 000,00		2 440 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 928 246,00	6 681 535,00		6 681 535,00
66 - CHARGES FINANCIERES	1 617 115,94	1 614 223,09		1 614 223,09
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	438 430,64	437 543,81		437 543,81
Dépenses	41 281 807,02	41 946 173,42		41 946 173,42
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	3 458 974,91	3 868 140,42		3 868 140,42
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	990 997,00	893 000,00		893 000,00
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	952 923,88	975 000,00		975 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 227 676,23	1 259 840,00		1 259 840,00
73 - IMPOTS ET TAXES	24 482 385,00	24 769 181,00		24 769 181,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 917 705,00	9 904 912,00		9 904 912,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	228 753,00	130 000,00		130 000,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	22 392,00			0,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		146 100,00		146 100,00

Recettes	41 281 807,02	41 946 173,42	41 946 173,42
----------	---------------	---------------	---------------

Section d'investissement

Chapitre	Budget primitif 2013	Restes à réaliser (pour mémoire)	Vote du conseil municipal
DEPENSES			
001 - Résultat reporté d'investissement			-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	975 000,00		975 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 344 728,90		5 344 728,90
020 - Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	224 806,00		224 806,00
4581 - Opération sous mandat	568 764,00	18 000,00	568 764,00
OPERATIONS			-
0941 - Les silos, maison de livre et de l'affiche	138 900,00	31 711,62	138 900,00
0962 - Etudes d'urbanisme	20 000,00		20 000,00
1008 - Réseau d'éclairage public	216 000,00	17 235,33	216 000,00
1060 - Voirie	1 495 749,00	235 429,86	1 495 749,00
1132 - Mobilier urbain	5 000,00		5 000,00
1197 - Bâtiments administratifs	586 439,00	21 391,61	586 439,00
1210 - Musée	23 500,00	26 567,39	23 500,00
1227 - Terrains		72 751,40	
1234 - Piscines et base nautique		2 117,40	
1240 - Signalisation	39 000,00		39 000,00
1255 - Espaces verts	912 041,00		912 041,00
1257 - Véhicules	70 000,00	47 165,44	70 000,00
1265 - Ecole de musique	5 000,00	9 261,23	5 000,00
1267 - Colonie du Val André		11 148,37	

1283 - Cimetières		1 900,00	
1290 - Equipement informatique	115 000,00	114 967,29	115 000,00
1291 - Protection incendie	17 500,00		17 500,00
1294 - Parkings	83 000,00		83 000,00
1301 - Bâtiments socioculturels	528 100,00		528 100,00
1302 - Ecoles	190 000,00	117 342,54	190 000,00
1307 - Stades et terrains de sports	12 500,00	246 710,83	12 500,00
1308 - Gymnases et salles de sports	12 500,00	14 957,01	12 500,00
1309 - Bâtiments culturels	10 000,00	1 688,41	10 000,00
1314 - Immeubles		66 600,00	
1318 - Opérations urbaines		3 422,95	
1319 - Jardins familiaux	3 500,00		3 500,00
1330 - Bâtiments industriels et commerciaux	371 113,00	229 399,22	371 113,00
1331 -résidence Weil	60 000,00		60 000,00
1332 - Crèches et garderies	5 000,00	20 543,05	5 000,00
1333 - Bâtiments sociaux	610 000,00	2 332,20	610 000,00
1334 - Services techniques	35 000,00	12 644,07	35 000,00
1337 - Edifices cultuels	21 500,00	16 926,07	21 500,00
1339 - Bois et forêts	61 415,00	23 650,00	61 415,00
1353 - Grands projets	7 741 677,00	29 535,79	7 741 677,00
1358 - proximité	1 684 941,58		1 684 941.58
TOTAL DES DEPENSES	22 387 674,48	1 395 399,08	22 387 674,48
RECETTES			
001 - Résultat reporté d'investissement	2 828 676,56		2 828 676,56
021 - Virement de la section de fonctionnement			-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 440 000,00		2 440 000,00

024 - Produit des cessions	4 844 000,00		4 844 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 880 000,00		1 880 000,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés			-
13 - Subventions d'investissement reçues	150 000,00		150 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 002 000,00	1 645 000,00	1 002 000,00
4582 - Opération sous mandat	849 456,00		849 456,00
OPERATIONS			
0941 - Les silos, maison de livre et de l'affiche	3 000,00		3 000,00
1060 - Voirie	334 962,00		334 962,00
1197 - Bâtiments administratifs	449 750,00		449 750,00
1210 - Musée	13 000,00		13 000,00
1255 - Espaces verts	505 853,00		505 853,00
1301 - Bâtiments socioculturels	68 783,00		68 783,00
1302 - Ecoles		7 593,00	
1307 - Stades et terrains de sports		185 000,00	
1330 - Bâtiments industriels et commerciaux	436 315,00	70 560,00	436 315,00
1333 - Bâtiments sociaux	303 000,00		303 000,00
1337 - Edifices culturels	7 000,00	16 835,00	7 000,00
1353 - Grands projets	5 742 290,00		5 742 290,00
TOTAL DES RECETTES	21 858 085,56	1 924 988,00	21 858 085,56

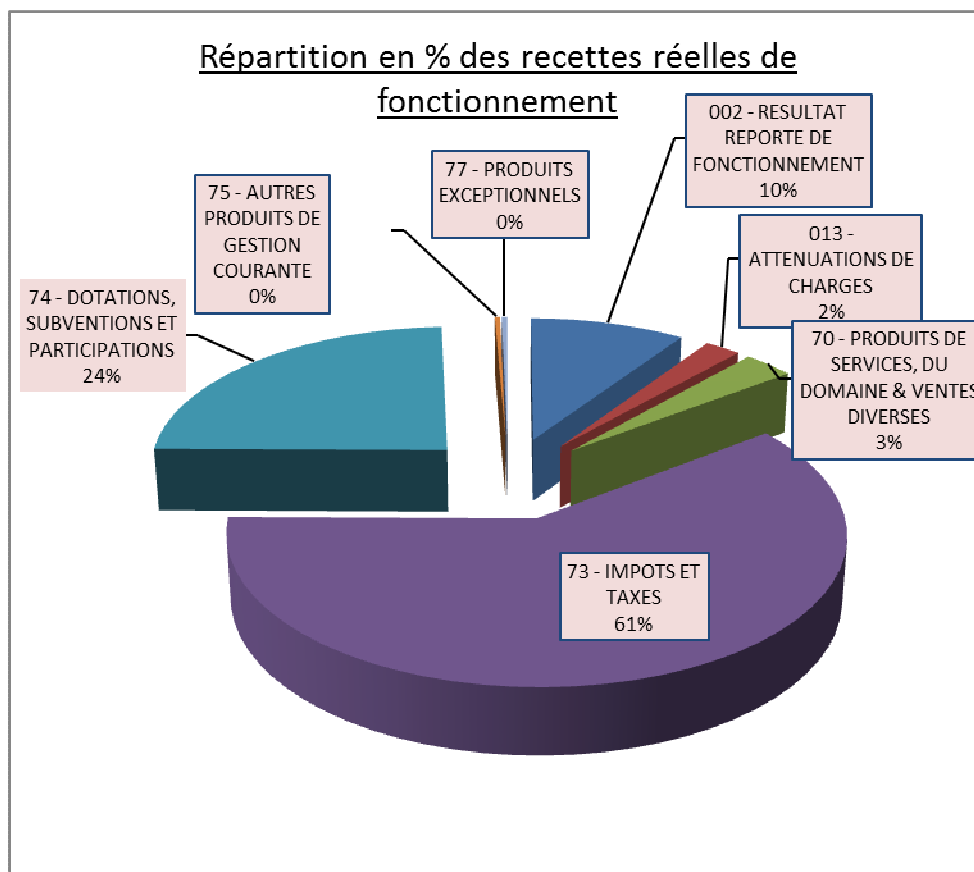
LE FONCTIONNEMENT : RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
013- ATTENUATIONS DE CHARGES	990 997,00	990 997,00	893 000,00	-97 997,00	-9,89%	-9,89%

70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 227 676,23	1 417 336,23	1 259 840,00	32 163,77	2,62%	2,27%
73 - IMPOTS ET TAXES	24 482 385,00	24 076 860,49	24 769 181,00	286 796,00	1,17%	1,19%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 917 705,00	10 535 582,00	9 904 912,00	-12 793,00	-0,13%	-0,12%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	228 753,00	148 000,00	130 000,00	-98 753,00	-43,17%	-66,73%
76 - PRODUITS FINANCIERS	22 392,00	4 500,10		-22 392,00	-100,00%	-497,59%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		171 961,00	146 100,00	146 100,00	#DIV/0!	84,96%
Recettes	36 869 908,23	37 345 236,82	37 103 033,00	233 124,77	0,63%	0,62%

	BP 2013	% des recettes
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	3 868 140,42	9,44%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	893 000,00	2,18%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 259 840,00	3,07%
73 - IMPOTS ET TAXES	24 769 181,00	60,46%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 904 912,00	24,18%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	130 000,00	0,32%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	146 100,00	0,36%
TOTAL RECETTES	40 971 173,42	100,00%

Le chapitre 013 retrace les remboursements liés aux salaires du CCAS, de la Caisse des écoles et du SDIS
Le chapitre 70 retrace les recettes d'utilisation des équipements municipaux et les prestations des services
Le chapitre 73 retrace les impôts et taxes collectés
Le chapitre 74 retrace les dotations reçues de l'Etat et des autres collectivités
Le chapitre 75 retrace les revenus des immeubles
Le Chapitre 77 retrace les produits non récurrents



Chapitre 70 - Produits des services, du domaine & ventes diverses

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
7022 - COUPES DE BOIS	30 000,00	30 000,00	60 000,00	30 000,00	100,00%	100,00%
7023 - MENUS PRODUITS FORESTIERS	10 000,00	10 000,00	8 000,00	-2 000,00	-20,00%	-20,00%
7025 - TAXE AFFOUAGE			670,00	670,00	#DIV/0!	#DIV/0!
7025 - TAXES D'AFFOUAGE	670,00	670,00		-670,00	-100,00%	-100,00%
703 - CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00%	0,00%
70323 - REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	65 900,00	65 900,00	78 225,00	12 325,00	18,70%	18,70%
7035 - LOCATIONS DE DROITS DE CHASSE ET DE PECHE	17 800,00	17 800,00	17 500,00	-300,00	-1,69%	-1,69%
7038 - AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	65 500,00	65 500,00	65 000,00	-500,00	-0,76%	-0,76%
7062 - REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	138 500,00	138 500,00	138 500,00	0,00	0,00%	0,00%
70631 - A CARACTERE SPORTIF	90 000,00	90 000,00	115 000,00	25 000,00	27,78%	27,78%
70632 - A CARACTERE DE LOISIRS	65 000,00	65 000,00	55 000,00	-10 000,00	-15,38%	-15,38%
7066 - REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL	399 206,23	399 206,23	407 600,00	8 393,77	2,10%	2,10%
70688 - AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	200,00	200,00		-200,00	-100,00%	-100,00%
7083 - LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	50 000,00	50 000,00	47 000,00	-3 000,00	-6,00%	-6,00%

70872 - PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00%	0,00%
70878 - PAR D'AUTRES REDEVABLES	118 700,00	308 360,00	96 645,00	-22 055,00	-18,58%	-7,15%
7088 - AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	6 200,00	6 200,00	700,00	-5 500,00	-88,71%	-88,71%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 227 676,23	1 417 336,23	1 259 840,00	32 163,77	2,62%	2,27%

Les recettes ont été ajustées en fonction du réalisé 2012, la différence négative du 70878 provient de la non reconduite de facturations à la CAPC précédemment budgétées.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
73111 - TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	14 590 604,00	14 590 604,00	15 066 620,00	476 016,00	3,26%	3,26%
7321 - ATTRIBUTION DE COMPENSATION	5 524 886,00	5 132 703,49	5 132 703,00	-392 183,00	-7,10%	-7,64%
7323 - F.N.G.I.R.	66 918,00	53 576,00	53 576,00	-13 342,00	-19,94%	-24,90%
7328 - AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	12 056,00	12 056,00	24 000,00	11 944,00	99,07%	99,07%
7331 - TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	3 189 121,00	3 189 121,00	3 407 846,00	218 725,00	6,86%	6,86%
7336 - DROITS DE PLACE	45 000,00	45 000,00	50 000,00	5 000,00	11,11%	11,11%
7337 - DROITS DE STATIONNEMENT	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00%	0,00%
7351 - TAXE SUR L'ELECTRICITE	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00%	0,00%
7368 - TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	123 800,00	123 800,00	134 436,00	10 636,00	8,59%	8,59%
7381 - TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	380 000,00	380 000,00	350 000,00	-30 000,00	-7,89%	-7,89%
73 - IMPOTS ET TAXES	24 482 385,00	24 076 860,49	24 769 181,00	286 796,00	1,17%	1,19%

La diminution de 392 183€ au titre de l'attribution de compensation conséquence des transferts de charges à la CAPC masque partiellement la hausse du produit des contributions directes.

Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
7411 - DOTATION FORFAITAIRE	6 232 870,00	6 232 870,00	6 178 446,00	-54 424,00	-0,87%	-0,87%
74123 - DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 330 721,00	1 717 935,00	1 330 721,00	0,00	0,00%	0,00%
74127 - DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	295 818,00	424 010,00	295 818,00	0,00	0,00%	0,00%
745 - DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00%	0,00%
74718 - AUTRES	228 629,00	289 796,00	216 636,00	-11 993,00	-5,25%	-4,14%
7472 - REGIONS	91 225,00	91 225,00	88 225,00	-3 000,00	-3,29%	-3,29%
7473 - DEPARTEMENTS	86 640,00	91 940,00	85 300,00	-1 340,00	-1,55%	-1,46%
74748 - AUTRES COMMUNES	36 000,00	36 000,00	103 500,00	67 500,00	187,50%	187,50%
74758 - AUTRES GROUPEMENTS	67 700,00	104 500,00	29 000,00	-38 700,00	-57,16%	-37,03%

7477 - BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS			68 800,00	68 800,00	#DIV/0!	#DIV/0!
7478 - AUTRES ORGANISMES	913 785,00	922 047,00	916 300,00	2 515,00	0,28%	0,27%
748313 - DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PROF.	38 563,00	29 505,00	29 205,00	-9 358,00	-24,27%	-31,72%
748314 - DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF	67 742,00	67 742,00	56 684,00	-11 058,00	-16,32%	-16,32%
74834 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	61 697,00	61 697,00	56 452,00	-5 245,00	-8,50%	-8,50%
74835 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	448 835,00	448 835,00	432 345,00	-16 490,00	-3,67%	-3,67%
7484 - DOTATION DE RECENSEMENT	5 420,00	5 420,00	5 420,00	0,00	0,00%	0,00%
7485 - DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	10 060,00	10 060,00	10 060,00	0,00	0,00%	0,00%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 917 705,00	10 535 582,00	9 904 912,00	-12 793,00	-0,13%	-0,12%

A ce jour, seules les compensations Etat et la dotation forfaitaire sont connues. La dotation de base baisse de 54 424€ conséquence la variation négative de population. On notera la participation de l'Europe (68 000€) notamment celle relative au financement du poste du directeur du graphisme (58 000€).

Chapitre 75 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
752 - REVENUS DES IMMEUBLES	228 753,00	148 000,00	130 000,00	-98 753,00	-43,17%	-66,73%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	228 753,00	148 000,00	130 000,00	-98 753,00	-43,17%	-66,73%

La diminution constatée provient, pour l'essentiel, du transfert, à la CAPC, de la Mission Locale à qui l'on refacturait loyer et charges en contrepartie d'une subvention identique.

Chapitre 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.		171 961,00		0,00	#DIV/0!	0,00%
7788 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			146 100,00	146 100,00	#DIV/0!	#DIV/0!
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	171 961,00	146 100,00	146 100,00	#DIV/0!	#DIV/0!

Ce chapitre prévoit ici :

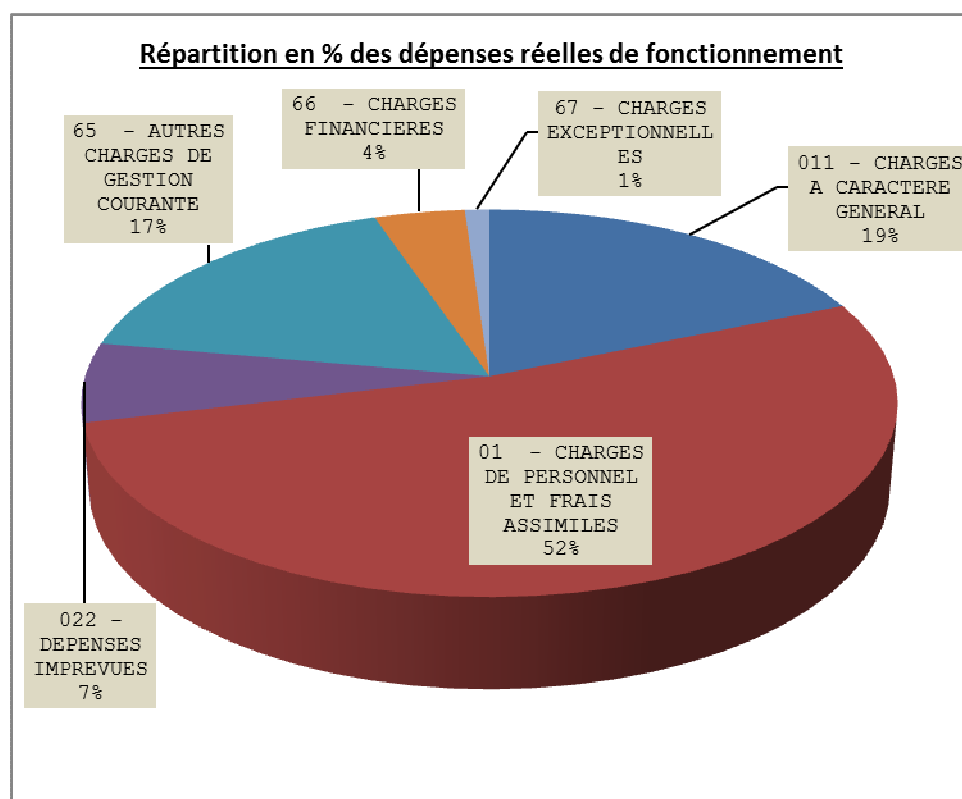
- le remboursement des indemnités d'assurances liées au sinistre du parking Tréfousse qui ne sont pas versées directement aux entreprises par les assureurs.
- le remboursement des charges sociales versées indument à l'URSSAF suite à contentieux

LE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire budget primitif 2012	Budget primitif 2013	Restes à réaliser	Vote du Conseil Municipal
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157,00	7 385 107,59		7 385 107,59
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 186 947,00	20 769 885,00		20 769 885,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS				0,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 118 910,44	2 617 878,93		2 617 878,93
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 500 000,00			0,00
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 390 000,00	2 440 000,00		2 440 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 928 246,00	6 681 535,00		6 681 535,00
66 - CHARGES FINANCIERES	1 617 115,94	1 614 223,09		1 614 223,09
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	438 430,64	437 543,81		437 543,81
Dépenses	41 281 807,02	41 946 173,42		41 946 173,42

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.%(5)=(4)/1	Evol.%(6)=(4)/2
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157,00	7 674 035,00	7 385 107,59	282 950,59	3,98%	3,69%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 186 947,00	20 389 148,07	20 769 885,00	582 938,00	2,89%	2,86%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 016,52		0,00	#DIV/0!	0,00%
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 118 910,44	540 614,68	2 617 878,93	1 498 968,49	133,97%	277,27%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 928 246,00	5 875 037,00	6 681 535,00	753 289,00	12,71%	12,82%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 617 115,94	1 617 115,94	1 614 223,09	-2 892,85	-0,18%	-0,18%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	438 430,64	570 088,64	437 543,81	-886,83	-0,20%	-0,16%
Dépenses réelles	36 391 807,02	36 667 055,85	39 506 173,42	3 114 366,40	8,56%	8,49%

L'augmentation des dépenses réelles s'explique par le montant supplémentaire des dépenses imprévues (+1,5M€) et l'augmentation du 65 au travers du transfert de la collecte des OM au SMICTOM.



Chapitre 011- CHARGES A CARACTERE GENERAL

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.% (5)=(4)/1	Evol.% (6)=(4)/2
6042 - ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	291 000,00	291 000,00	303 924,00	12 924,00	4,44%	4,44%
60611 - EAU ET ASSAINISSEMENT	216 500,00	216 500,00	195 205,00	-21 295,00	-9,84%	-9,84%
60612 - ENERGIE - ELECTRICITE	1 241 460,00	1 306 847,52	1 264 463,40	23 003,40	1,85%	1,76%
60613 - CHAUFFAGE URBAIN	336 000,00	328 500,00	320 600,00	-15 400,00	-4,58%	-4,69%
60621 - COMBUSTIBLES	170 800,00	178 350,00	155 000,00	-15 800,00	-9,25%	-8,86%
60622 - CARBURANTS	225 000,00	228 565,30	195 300,00	-29 700,00	-13,20%	-12,99%
60623 - ALIMENTATION	60 420,00	52 277,38	55 443,55	-4 976,45	-8,24%	-9,52%
60628 - AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 625,00	3 625,00	3 069,25	-555,75	-15,33%	-15,33%
60631 - FOURNITURES D'ENTRETIEN	265 217,00	278 017,00	279 034,21	13 817,21	5,21%	4,97%
60632 - FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	58 870,00	59 750,00	56 777,90	-2 092,10	-3,55%	-3,50%
60633 - FOURNITURES DE VOIRIE	74 979,00	74 979,00	74 400,00	-579,00	-0,77%	-0,77%
60636 - VETEMENTS DE TRAVAIL	70 145,00	70 145,00	65 234,85	-4 910,15	-7,00%	-7,00%
6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	64 725,00	67 182,00	59 954,25	-4 770,75	-7,37%	-7,10%
6065 - LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	16 330,00	16 330,00	16 740,00	410,00	2,51%	2,51%
6067 - FOURNITURES SCOLAIRES	54 500,00	54 500,00	50 685,00	-3 815,00	-7,00%	-7,00%
6068 - AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	258 735,00	316 836,42	363 773,87	105 038,87	40,60%	33,15%
611 - CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	250 250,00	318 190,00	255 000,00	4 750,00	1,90%	1,49%
6132 - LOCATIONS IMMOBILIERES	60 542,00	63 025,40	42 252,36	-18 289,64	-30,21%	-29,02%
6135 - LOCATIONS MOBILIERES	310 230,00	309 388,84	267 234,00	-42 996,00	-13,86%	-13,90%
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	28 520,00	28 520,00	24 162,00	-4 358,00	-15,28%	-15,28%
61521 - TERRAINS	6 240,00	6 240,00	5 803,20	-436,80	-7,00%	-7,00%

61522 - BATIMENTS	69 480,00	78 332,00	137 642,00	68 162,00	98,10%	87,02%
61523 - VOIES ET RESEAUX		10 600,00		0,00	#DIV/0!	0,00%
61524 - BOIS ET FORETS	24 000,00	24 000,00	17 205,00	-6 795,00	-28,31%	-28,31%
61551 - MATERIEL ROULANT	94 125,00	94 125,00	84 095,25	-10 029,75	-10,66%	-10,66%
61558 - AUTRES BIENS MOBILIERES	52 490,00	52 570,00	53 081,15	591,15	1,13%	1,12%
6156 - MAINTENANCE	331 760,00	349 715,12	384 741,80	52 981,80	15,97%	15,15%
616 - PRIMES D'ASSURANCE	138 810,00	138 810,00	162 889,30	24 079,30	17,35%	17,35%
6182 - DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	44 660,00	44 876,00	40 676,88	-3 983,12	-8,92%	-8,88%
6184 - VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	45 600,00	60 950,00	93 000,00	47 400,00	103,95%	77,77%
6185 - FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	600,00	600,00	558,00	-42,00	-7,00%	-7,00%
6188 - AUTRES FRAIS DIVERS	9 600,00	9 600,00	12 617,70	3 017,70	31,43%	31,43%
6225 - INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	8 500,00	8 500,00	8 370,00	-130,00	-1,53%	-1,53%
6226 - HONORAIRES	252 465,00	276 405,89	257 289,90	4 824,90	1,91%	1,75%
6227 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	50 946,00	65 946,00	50 416,00	-530,00	-1,04%	-0,80%
6228 - DIVERS	455 136,00	541 430,13	460 985,97	5 849,97	1,29%	1,08%
6231 - ANNONCES ET INSERTIONS	91 495,00	91 495,00	63 206,33	-28 288,67	-30,92%	-30,92%
6232 - FETES ET CEREMONIES	79 292,00	65 710,00	91 099,70	11 807,70	14,89%	17,97%
6236 - CATALOGUES ET IMPRIMES	81 531,00	83 684,00	101 560,65	20 029,65	24,57%	23,93%
6241 - TRANSPORTS DE BIENS	2 620,00	2 620,00	2 343,60	-276,40	-10,55%	-10,55%
6247 - TRANSPORTS COLLECTIFS	102 200,00	101 162,00	111 854,80	9 654,80	9,45%	9,54%
6248 - DIVERS	23 395,00	23 395,00	20 481,00	-2 914,00	-12,46%	-12,46%
6251 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	65 000,00	65 000,00	58 590,00	-6 410,00	-9,86%	-9,86%
6261 - FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	80 400,00	80 400,00	66 417,00	-13 983,00	-17,39%	-17,39%
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	113 000,00	113 000,00	102 300,00	-10 700,00	-9,47%	-9,47%
6281 - CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	149 308,00	149 308,00	172 348,70	23 040,70	15,43%	15,43%
6282 - FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	8 200,00	8 200,00	15 252,00	7 052,00	86,00%	86,00%
6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	35 800,00	35 800,00	33 294,00	-2 506,00	-7,00%	-7,00%
62878 - A D'AUTRES ORGANISMES	17 800,00	17 800,00	18 700,00	900,00	5,06%	5,06%
6288 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	372 300,00	527 005,00	386 758,74	14 458,74	3,88%	2,74%
63512 - TAXES FONCIERES	200000	246885	288513	88 513,00	44,26%	35,85%
6355 - TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3591	3591	3339,63	-251,37	-7,00%	-7,00%
637 - AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	33965	33751	31422,65	-2 542,35	-7,49%	-7,53%
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157,00	7 674 035,00	7 385 107,59	282 950,59	3,98%	3,69%

Le chapitre 011 intègre les économies liées au transfert de la collecte des OM de l'ordre de 80 000€, au regroupement des services, notamment la location rue Laloy (16 000€), les dépenses transférées à la CAPC notamment la foire qui viennent compenser en partie les augmentations inévitables liées notamment aux changements de tarifs, aux charges hivernales..

Chapitre 012 - Charges de personnel

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 186 947,00	20 389 148,07	20 769 885,00	582 938,00	2,89%	2,86%

Le chapitre 012 est en augmentation de 2.89% par rapport au BP 2012, il représente 52% des dépenses réelles de fonctionnement. Il intègre un GVT de 0.73% et intègre, à la fois, les augmentations prévisibles du Smic et celles des cotisations (CNFPT, CNRACL, IRCANTEC...).

CHAPITRE 022 - DEPENSES IMPREVUES

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.% (5)=(4)/1	Evol.% (6)=(4)/2
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 118 910,44	540 614,68	2 617 878,93	1 498 968,49	133,97%	277,27%

La forte augmentation des dépenses imprévues est permise par le non virement à la section d'investissement en raison du fort excédent de la section.

Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.% (5)=(4)/1	Evol.% (6)=(4)/2
651 - REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENC ES...		214,00		0,00	#DIV/0!	0,00%
6531 - INDEMNITES	212 000,00	212 000,00	190 000,00	-22 000,00	-10,38%	-10,38%
6532 - FRAIS DE MISSION	2 100,00	2 100,00	2 000,00	-100,00	-4,76%	-4,76%
6533 - COTISATIONS DE RETRAITE	13 000,00	13 000,00	40 000,00	27 000,00	207,69%	207,69%
6534 - COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	500,00	500,00	400,00	-100,00	-20,00%	-20,00%
6535 - FORMATION	20 000,00	5 000,00	5 000,00	-15 000,00	-75,00%	-300,00%
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	73 743,00	73 743,00	73 000,00	-743,00	-1,01%	-1,01%
6553 - SERVICE D'INCENDIE	1 576 368,00	1 576 368,00	1 606 366,00	29 998,00	1,90%	1,90%
6554 - CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	1 747 008,00	1 756 094,00	2 592 210,00	845 202,00	48,38%	48,13%
6558 - AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	85 000,00	85 000,00	87 600,00	2 600,00	3,06%	3,06%
657348 - AUTRES COMMUNES	12 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00%	0,00%
657361 - CAISSE DES ECOLES	210 000,00	210 000,00	210 000,00	0,00	0,00%	0,00%
657362 - CCAS	456 000,00	456 000,00	456 000,00	0,00	0,00%	0,00%
6574 - SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 520 527,00	1 473 018,00	1 406 959,00	-113 568,00	-7,47%	-7,71%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 928 246,00	5 875 037,00	6 681 535,00	753 289,00	12,71%	12,82%

Le chapitre 65 augmente de 12,71% en raison du transfert des ordures ménagères (+ 845 202€). La diminution de 113 568 au « 6574 subventions » aux associations s'explique par la disparition de la subvention attribuée, au titre de compensation du loyer et charges à la mission locale, de celle à l'UCIA (transfert CAPC).

Chapitre 66 - Charges financières

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.% (5)=(4)/1	Evol.% (6)=(4)/2
66111 - INTERETS REGLES A ECHEANCE	1 464 638,48	1 464 638,48	1 443 221,33	-21 417,15	-1,46%	-1,48%
6611 - INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	46 787,46	46 787,46	-40 698,24	-87 485,70	-186,99%	214,96%
6618 - INTERETS DES AUTRES DETTES	56 690,00	56 690,00	162 700,00	106 010,00	187,00%	65,16%
665 - ESCOMPTES ACCORDES	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00%	0,00%
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES	48 000,00	48 000,00	48 000,00	0,00	0,00%	0,00%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 617 115,94	1 617 115,94	1 614 223,09	-2 892,85	-0,18%	-0,18%

Les charges financières restent stables, on notera que la baisse des taux variables et le vieillissement de la dette compensent les frais financiers liés au PPP compte 6618.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol.% (5)=(4)/1	Evol.% (6)=(4)/2
6713 - SECOURS ET DOTS	71 200,00	71 199,90	67 200,00	-4 000,00	-5,62%	-5,95%
6714 - BOURSES ET PRIX	21 431,00	21 756,10	20 650,00	-781,00	-3,64%	-3,78%
6718 - AUTRES CHARGES EXCEPT. SUR OPE DE GESTION		93 421,00		0,00	#DIV/0!	#DIV/0!
673 - TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	60 000,00	65 743,00	60 000,00	0,00	0,00%	0,00%
67441 - AUX BUDG. ANNEX. AUX REGIES DOTEES LA SEULE AUTO FINANCIERE	201 549,64	201 549,64	216 443,81	14 894,17	7,39%	6,88%
6745 - SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	84 250,00	116 419,00	73 250,00	-11 000,00	-13,06%	-15,02%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	438 430,64	570 088,64	437 543,81	-886,83	-0,20%	-0,20%

Les charges exceptionnelles se situent quasiment au même niveau que l'année dernière. L'augmentation des subventions d'équilibre aux budgets annexes se trouvent compensées par la baisse des subventions exceptionnelles et des secours et dots, montants ajustés au réalisé 2012.

LA DETTE

Le capital dû par la Ville de Chaumont au titre du budget principal s'élève au 1^{er} janvier 2013 à 40 624 495.13€.

L'annuité de la dette s'élève à 5 785 950.02€ dont 909 186.19€ d'annuité pour solde du prêt relais « forêt de Cirmont » et 242 063.31€ d'annuité au titre du prêt relais « Subventions ».

	En cours	Amortissements	Intérêts	Annuité
01/01/2013	40 624 495,13	4 342 728,69	1 443 221,33	5 785 950,02
01/01/2014	36 302 202,13	3 571 967,01	1 274 362,63	4 846 329,64
01/01/2015	32 730 234,51	3 671 828,83	1 159 420,73	4 831 249,56
01/01/2016	29 058 405,68	3 577 939,43	1 039 911,92	4 617 851,35
01/01/2017	25 480 466,25	3 340 380,69	924 965,55	4 265 346,24
01/01/2018	22 140 085,56	3 036 313,91	813 944,21	3 850 258,12
01/01/2019	19 103 771,65	3 086 977,17	702 976,46	3 789 953,63
01/01/2020	16 016 794,48	3 002 300,11	589 264,68	3 591 564,79
01/01/2021	13 014 494,37	2 967 008,50	471 312,03	3 438 320,53
01/01/2022	10 047 485,87	2 238 102,45	351 648,94	2 589 751,39
01/01/2023	7 809 383,42	1 903 466,14	274 366,57	2 177 832,71
01/01/2024	5 905 917,28	1 518 611,13	205 664,44	1 724 275,57

01/01/2025	4 387 306,15	1 402 029,91	155 425,17	1 557 455,08
01/01/2026	2 985 276,24	850 137,16	112 177,15	962 314,31
01/01/2027	2 135 139,08	609 787,42	80 160,10	689 947,52
01/01/2028	1 525 351,66	449 526,78	57 888,13	507 414,91
01/01/2029	1 075 824,88	463 664,41	38 956,83	502 621,24
01/01/2030	612 160,47	251 614,06	19 440,87	271 054,93
01/01/2031	360 546,41	214 516,01	9 386,85	223 902,86
01/01/2032	146 030,40	78 284,82	4 161,83	82 446,65
01/01/2033	67 745,58	67 745,58	1 930,75	69 676,33

Les opérations d'ordre

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)- (1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
722 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400 000,00	546 056,00	400 000,00	0,00	0,00%	0,00%
777 - QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTAT	228 600,00	228 600,00	225 000,00	-3 600,00	-1,57%	-1,57%
7815 - REP. SUR AMO. PR RISQUES ET CHARGES FONCTION.		5 743,00		0,00	#DIV/0!	0,00%
7865 - REP. SUR PROVIS. PR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	324 323,88	324 323,88	350 000,00	25 676,12	7,92%	7,92%
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	952 923,88	1 104 722,88	975 000,00	22 076,12	2,32%	2,00%

Le chapitre 042, en recette correspond aux reprises de provisions, aux travaux en régie, et à la quote-part des subventions transférées en fonctionnement.

NATURE	BP 2012 (1)	Crédits 2012 (2)	BP 2013 (3)	Evolution de BP à BP (4)=(3)-(1)	Evol. % (5)=(4)/1	Evol. % (6)=(4)/2
6811 - DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 390 000,00	2 390 000,00	2 340 000,00	-50 000,00	-2,09%	-2,09%
6815 - DOT. AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCT			100 000,00	100 000,00	#DIV/0!	#DIV/0!
6865 - DOT. AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS		515 406,00		0,00	#DIV/0!	0,00%
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 390 000,00	2 905 406,00	2 440 000,00	50 000,00	2,09%	1,72%

Les dépenses du chapitre 042, en dépense, correspondent aux dotations aux amortissements et provisions dont les contreparties constituent des recettes d'investissement.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes hors opération s'élèvent 13 994 132.56€ et avec opérations quant à elles s'élèvent à 7 863 953€ formant un total hors reports de 21 858 085.56€.

001 - Résultat reporté d'investissement	2 828 676,56
021 - Virement de la section de fonctionnement	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 440 000,00

024 - Produit des cessions	4 844 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 880 000,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés	
13 - Subventions d'investissement reçues	150 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 002 000,00
27 - Immobilisations financières	
4582 - Opération sous mandat	849 456,00
OPERATIONS	
0941- les silos, maison du livre et de l'affiche	3 000,00
1060 - Voirie	334 962,00
1197 - Bâtiments administratifs	449 750,00
1210- musée	13 000,00
1255 - Espaces verts	505 853,00
1301 - Bâtiments socioculturels	68 783,00
1330 - Bâtiments industriels et commerciaux	436 315,00
1337 -Edifices cultuels	7 000,00
1333 - Bâtiments sociaux	303 000,00
1353 - Grands projets	5 742 290,00
TOTAL DES RECETTES	21 858 085,56

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les opérations s'élèvent à un total de 15 074 375,58€ et les hors opérations à 7 313 298,90€ soit un total hors reports de 22 387 674.48€

001 - Résultat reporté d'investissement	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	975 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 344 728,90

020 - Dépenses imprévues	200 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	224 806,00
4581 - Opération sous mandat	568 764,00
OPERATIONS	
0941 - Les silos, maison de livre et de l'affiche	138 900,00
0962 - Etudes d'urbanisme	20 000,00
1008 - Réseau d'éclairage public	216 000,00
1060 - Voirie	1 495 749,00
1132 - Mobilier urbain	5 000,00
1197 - Bâtiments administratifs	586 439,00
1210 - Musée	23 500,00
1240 - Signalisation	39 000,00
1255 - Espaces verts	912 041,00
1257 - Véhicules	70 000,00
1265 - Ecole de musique	5 000,00
1290 - Equipement informatique	115 000,00
1291 - Protection incendie	17 500,00
1294 - Parkings	83 000,00
1301 - Bâtiments socioculturels	528 100,00
1302 - Ecoles	190 000,00
1307 - Stades et terrains de sports	12 500,00
1308 - Gymnases et salles de sports	12 500,00
1309 - Bâtiments culturels	10 000,00
1319 - Jardins familiaux	3 500,00
1330 - Bâtiments industriels et commerciaux	371 113,00
1331 -résidence Weil	60 000,00

1332 - Crèches et garderies	5 000,00
1333 - Bâtiments sociaux	610 000,00
1334 - Services techniques	35 000,00
1337 - Edifices cultuels	21 500,00
1339 - Bois et forêts	61 415,00
1353 - Grands projets	7 741 677,00
1358 - proximité	1 684 941,58
TOTAL DES DEPENSES	22 387 674,48

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157.00		7 385 107.59	7 385 107.59	7 385 107.59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 186 947.00		20 769 885.00	20 769 885.00	20 769 885.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 928 246.00		6 681 535.00	6 681 535.00	6 681 535.00
Total des dépenses de gestion courante		33 217 350.00		34 836 527.59	34 836 527.59	34 836 527.59
66	CHARGES FINANCIERES	1 617 115.94		1 614 223.09	1 614 223.09	1 614 223.09
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	438 430.64		437 543.81	437 543.81	437 543.81
022	DEPENSES IMPREVUES	1 118 910.44		2 617 878.93	2 617 878.93	2 617 878.93
Total des dépenses réelles de fonctionnement		36 391 807.02		39 506 173.42	39 506 173.42	39 506 173.42
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 500 000.00				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 390 000.00		2 440 000.00	2 440 000.00	2 440 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 890 000.00		2 440 000.00	2 440 000.00	2 440 000.00
TOTAL		41 281 807.02		41 946 173.42	41 946 173.42	41 946 173.42

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	41 946 173.42

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	990 997.00		893 000.00	893 000.00	893 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 227 676.23		1 259 840.00	1 259 840.00	1 259 840.00
73	IMPOTS ET TAXES	24 482 385.00		24 769 181.00	24 769 181.00	24 769 181.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 917 705.00		9 904 912.00	9 904 912.00	9 904 912.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	228 753.00		130 000.00	130 000.00	130 000.00
Total des recettes de gestion courante		36 847 516.23		36 956 933.00	36 956 933.00	36 956 933.00
76	PRODUITS FINANCIERS	22 392.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			146 100.00	146 100.00	146 100.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 869 908.23		37 103 033.00	37 103 033.00	37 103 033.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	952 923.88		975 000.00	975 000.00	975 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		952 923.88		975 000.00	975 000.00	975 000.00
TOTAL		37 822 832.11		38 078 033.00	38 078 033.00	38 078 033.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 868 140.42
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	41 946 173.42

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 465 000.00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	596 740.00		224 806.00	224 806.00	224 806.00
	0941 LES SILOS, MAISON DU LIVRE ET DE L'AFFIC	60 000.00	37 711.62	138 900.00	138 900.00	176 611.62
	0962 ETUDES D'URBANISMES	8 500.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	1008 RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC	210 000.00	17 235.33	216 000.00	216 000.00	233 235 ;33
	1060 VOIRIE	1 032 323.20	235 429.86	1 495 749.00	1 495 749.00	1 728 984.33
	1132 MOBILIER URBAIN	15 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	1197 BATIMENTS ADMINISTRATIF	3 980 300.00	21 391.61	586 439.00	586 439.00	607 830.61
	1210 MUSEE	45 000.00	26 567.39	23 500.00	23 500.00	50 067.39
	1227 TERRAINS		72 751.40			72 751.40
	1234 PISCINES ET BASE NAUTIQUE		2 117.40			2 117.40
	1240 SIGNALISATION	20 000.00		39 000.00	39 000.00	39 000.00
	1255 ESPACES VERTS	598 268.00		912 041.00	912 041.00	912 041.00
	1257 VEHICULES	140 000.00	47 165.44	70 000.00	70 000.00	117 165.44
	1265 ECOLE DE MUSIQUE	10 000.00	9 261.23	5 000.00	5 000.00	14 261.23
	1267 COLONIE DU VAL ANDRE		11 148.37			11 148.37
	1283 CIMETIERES	3 000.00	1 900.00			1 900.00
	1290 EQUIPEMENT INFORMATIQUE	135 000.00	114 967.29	115 000.00	115 000.00	229 967.29
	1291 PROTECTION INCENDIE	50 000.00		17 500.00	17 500.00	17 500.00
	1294 PARKINGS	33 500.00		83 000.00	83 000.00	83 000.00
	1301 BATIMENTS SOCIOCULTURELS	1 020 012.00		528 100.00	528 100.00	528 100.00
	1302 ECOLES	267 750.00	117 342.54	190 000.00	190 000.00	307 342.54
	1307 STADES ET TERRAINS DE SPORTS	385 000.00	246 710.83	12 500.00	12 500.00	259 210.83
	1308 GYMNASES ET SALLES DE SPORTS	286 950.00	14 957.01	12 500.00	12 500.00	27 457.01
	1309 BATIMENTS CULTURELS		1 688.41	10 000.00	10 000.00	11 688.41
	1314 IMMEUBLES	626 600.00	66 600.00			66 600.00
	1318 OPERATIONS URBAINES		3 422.95			3 422.95
	1319 JARDINS FAMILIAUX	900.00		3 500.00	3 500.00	3 500.00
	1329 CLUBS ET LOISIRS	20 000.00				
	1330 BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	466 440.00	229 399.22	371 113.00	371 113.00	600 512.22
	1331 RESIDENCE WEIL			60 000.00	60 000.00	
	1332 CRECHES ET GARDERIES	10 000.00	20 543.05	5 000.00	5 000.00	25 543.05
	1333 BATIMENTS SOCIAUX		2 332.20	610 000.00	610 000.00	612 332.20
	1334 SERVICES TECHNIQUES	50 000.00	12 644.07	35 000.00	35 000.00	47 644.07
	1337 EDIFICES CULTUELS		16 926.07	21 500.00	21 500.00	38 426.07
	1339 BOIS ET FORETS	55 000.00	23 650.00	61 415.00	61 415.00	85 065.00
	1353 GRANDS PROJETS	11 863 569.00	29 535.79	7 741 677.00	7 741 677.00	7 771 212.79
	1358 PROXIMITE			1 684 941.58	1 684 941.58	1 684 941.58
	Total des opérations d'équipement	21 393 112.20	1 377 399.08	15 074 375.58	15 074 375.58	16 451 774.66

Total des dépenses d'équipement		21 989 852.20	1 377 399.08	15 299 181.58	15 299 181.58	16 676 580.66
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 902 807.89		5 344 728.90	5 344 728.90	5 344 728.90
26	PARTICIPATIONS, CRÉANCES RATTACHEES A DES PARTICI.					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	382 054.60				
020	DEPENSES IMPREVUES	762 411.56		200 000.00	200 000.00	200 000.00
Total des dépenses financières		7 047 274.05		5 544 728.90	5 544 728.90	5 544 728.90
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	4 004 031.00	18 000.00	568 764.00	568 764.00	586 764.00
Total des dépenses réelles d'investissement		33 041 157.25	1 395 399.08	21 412 674.48	21 412 674.48	22 808 073.56
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	952 923.88		975 000.00	975 000.00	975 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		952 923.88		975 000.00	975 000.00	975 000.00
TOTAL		33 994 081.13	1 395 399.08	22 387 674.48	22 387 674.48	23 783 073.56

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						23 783 073.56

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	8 205 585.00	279 988.00	8 013 953.00	8 013 953.00	8 293 941.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	6 881 106.59	1 645 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00	2 645 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	563 641.34				
Total des recettes d'équipement		15 650 332.93	1 924 988.00	9 013 953.00	9 013 953.00	10 938 941.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 050 000.00		1 880 000.00	1 880 000.00	1 880 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 500 000.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 807.89				
024	PRODUIT DES CESSIONS	6 379 000.00		4 844 000.00	4 844 000.00	4 844 000.00
Total des recettes financières		8 956 807.89		6 726 000.00	6 726 000.00	6 726 000.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	4 188 662.00		849 456.00	849 456.00	849 456.00
Total des recettes réelles d'investissement		28 795 802.82	1 924 988.00	16 589 409.00	16 589 409.00	18 514 397.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 500 000.00				
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 390 000.00		2 440 000.00	2 440 000.00	2 440 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 890 000.00		2 440 000.00	2 440 000.00	2 440 000.00
TOTAL		33 685 802.82	1 924 988.00	19 029 409.00	19 029 409.00	20 954 397.00

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 828 676.56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	23 783 073.56

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 465 000.00
--	------------------------------	--------------

Le Conseil, à raison de 27 voix Pour et 5 voix Contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL), décide d'approuver ce budget en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

22. Budget annexe 2013 : Eau

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 162 194,38 euros.

Les principales dépenses sont les charges à caractère général (chapitre 011) et les opérations d'ordre (chapitre 042).

Les principales recettes sont les produits du service avec le produit de la surtaxe eau (chapitre 70).

La section d'investissement s'équilibre, avec les restes à réaliser, à 736 008,15 euros.

Les dépenses d'investissement sont principalement :

- hydrants : 10 000,00 €,
- Renforcement incendie Montsaon : 24 000,00 €,
- réhabilitation réservoir Roux Champion : 610 000,00 €,
- Travaux récurrents : 20 000,00 €.

En recettes, outre le résultat reporté, nous trouvons principalement les amortissements (chapitre 040), le virement à la section de fonctionnement (chapitre 021), une subvention pour les travaux relatifs au réservoir Roux Champion (opération 1357) et un besoin d'emprunt pour financer les travaux (chapitre 16).

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver ce budget annexe en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

23. Budget annexe 2013 : Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 354 633,90 euros.

Les principales dépenses sont les charges de personnel (chapitre 012), les charges financières (chapitre 66), les opérations d'ordre (chapitre 042) et le virement à la section d'investissement (chapitre 023).

Les recettes, outre le résultat reporté (chapitre 002), sont composées essentiellement du produit des services (chapitre 70) et des opérations d'ordre (chapitre 042).

La section d'investissement s'équilibre, avec les restes à réaliser, à 2 471 341,31 euros.

Les dépenses d'investissement sont composées principalement du remboursement de la dette (chapitre 16), des opérations d'ordre (chapitre 040) et des études ou travaux qui se décomposent comme suit (hors reste à réaliser) :

- travaux rue Chaude : 450 000 €,
- Potence Step en buez : 1 750,00 €
- déversoir orage step Choignes : 20 000,00 €,
- assainissement rue Lafayette : 40 000,00 €
- Récurrents : 153 000,00 €.

En recettes, nous trouvons essentiellement la couverture du déficit (compte 1068), le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021), les opérations d'ordre (chapitre 040), la subvention pour les travaux gare, le reversement des particuliers pour le Moulin neuf (opération 1356) ainsi que le besoin d'emprunt pour financer les travaux (chapitre 16).

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver ce budget annexe en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

24. Budget annexe 2013 : Résidence sociale

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 208 661,00 euros.

Les principales dépenses sont les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012).

Les recettes font apparaître une subvention d'équilibre du budget principal de 103 865,00 euros.

La section d'investissement est en suréquilibre du fait de la reprise du résultat 2012 de 27 045,04 euros.

Les dépenses pour 11 500,00 euros correspondent aux remboursements de cautions (chapitre 16) et aux équipements (opération 1352).

Les recettes, outre le résultat reporté, correspondent aux cautions reçues (chapitre 16) et aux amortissements (chapitre 040).

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'approuver ce budget annexe en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

25. Budget annexe 2013 : Multiplexe cinématographique

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 952 945,81 euros.

Les dépenses comprennent, les charges financières (chapitre 66) ainsi que le virement à la section d'investissement (chapitre 023). Le chapitre 65 reprend l'acquisition du fonds de commerce qui a fait l'objet d'une charge constatée d'avance. Il ne s'agit que d'une écriture comptable sans incidence financière.

Les recettes comprennent outre le transfert à l'investissement du fonds de commerce via le chapitre 042 ce afin de pouvoir l'amortir, une subvention d'équilibre du budget principal (chapitre 77) ainsi que les recettes d'exploitation du cinéma (chapitre 75) comprenant :

- SFEIC : 93 703,00 €,
- Avance distributeur : 82 800,00 €,
- Redevance du délégataire : 98 864,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 464 898,58 euros.

Les dépenses comprennent le transfert de l'indemnité payée pour le fonds de commerce (chapitre 040), le remboursement de la dette en capital (chapitre 16) et les travaux du multiplexe (opération 1354).

Les recettes de la section d'investissement reprennent le résultat reporté (chapitre 001), le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) et les subventions reçues (opération 1354).

Le Conseil décide, **à raison de 27 voix pour et 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL)**, d'approuver ce budget annexe en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

26. Avenant n°3 au contrat de ville avec le GIP Haute- Marne

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'entériner les changements apportés au Contrat de ville avec le GIP Haute-Marne ci-dessous :

- suppression du projet « Maison européenne de la prothèse »
- passage hors convention-cadre des « Aménagements routiers d'accompagnement du projet de zone commerciale *Les Portes de Chaumont* », pour lesquels le GIP Haute-Marne a bien voulu accorder une subvention exceptionnelle à la Ville
- révision de l'assiette éligible et du taux des « Aménagements d'espaces publics du quartier centre-gare »

Dans le cadre de l'avenant n°3, le Conseil valide une nouvelle maquette reflétant ces évolutions :

Opération	Coût total (en K€ HT)	Participation sollicitée	soit
Multiplexe	8 750	2 620	30%
Centre International du Graphisme	16 025	4 800	30%
Aménagement des espaces publics sur le quartier de la gare	10 900	3 270	30%
Réhabilitation d'une friche de centre-ville pour le regroupement des services	5 150	1 500	29%
Centre commercial du Cavalier	1 500	450	30%
TOTAL	42 325	12 640	30%

27. Multiplexe cinématographique- Complément sur les amortissements

Le Conseil, à raison de 27 voix pour et 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL), décide d'opter pour un amortissement linéaire sur 5 ans afin d'amortir l'acquisition du fonds de commerce.

28. Autorisation de programmes, crédits de paiement

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

programme : DOCUMENTS (acquisitions documents pour les silos)

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 295 985,35

Durée de réalisation : 5 ans

		2009/2010	2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	122 273,44	67 578,06	51 133,85	55 000,00	295 985,35
	Documents	122 273,44	67 578,06	51 133,85	55 000,00	295 985,35
BESOIN DE FINANCEMENT		122 273,44	67 578,06	51 133,85	55 000,00	295 985,35

programme : RENOUELEMENT HORODATEURS

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération (autorisation de programme) : 150 297,01

Durée de réalisation : 3 ans

		2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	72 297,01	0,00	78 000,00	150 297,01
	renouvellement horodateurs	72 297,01	0,00	78 000,00	150 297,01
BESOIN DE FINANCEMENT		72 297,01	0,00	78 000,00	150 297,01

programme : REAMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES DE BROTTES

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 638 658,38

Durée de réalisation : 5 ans

		2009/2010	2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	15 545,65	76 498,09	525 514,64	21 100,00	638 658,38
	réhabilitation salle des fêtes de Brottes	15 545,65	71 229,20	525 514,64	21 100,00	633 389,49
	avance forfaitaire		5 268,89			5 268,89
RECETTES	Crédits prévisionnels		0,00	138 151,89	23 761,00	161 912,89
	subventions			132 883,00	23 761,00	156 644,00
	avance forfaitaire			5 268,89		5 268,89
BESOIN DE FINANCEMENT		15 545,65	76 498,09	387 362,75	-2 661,00	476 745,49

programme : C'SAM - regroupement des services municipaux

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 5 730 186,57

Durée de réalisation : 5 ans

		2009	2010	2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	600 000,00	48 428,72	1 047 684,31	3 523 694,54	510 379,00	5 730 186,57
	MSA - regroupement services	600 000,00	48 428,72	989 311,86	3 523 694,54	510 379,00	5 671 814,12
RECETTES	avance forfaitaire			58 372,45			58 372,45
	Crédits prévisionnels	0,00	215 049,34	136 175,00	2 306 257,74	449 750,00	3 107 232,08
	subventions	-	215 049,34	136 175,00	2 247 885,29	449 750,00	3 048 859,63
	avance forfaitaire				58 372,45		58 372,45
BESOIN DE FINANCEMENT		600 000,00	-166 620,62	911 509,31	1 217 436,80	60 629,00	2 622 954,49

programme : Centre international du graphisme et subsistance

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 18 993 050,73

Durée de réalisation : 5 ans

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	CUMUL
		réalisé avant création AP	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	977 712,00	479 405,54	297 091,19	700 000,00	8 394 724,00	8 144 118,00	0,00	18 993 050,73
	centre international du graphisme et subsistance	977 712,00	479 405,54	297 091,19	700 000,00	8 394 724,00	8 144 118,00		18 993 050,73
RECETTES	Crédits prévisionnels	-	798 554,19	1 826 465,85	300 000,00	4 548 734,00	3 696 327,00	1 150 000,00	12 320 081,04
	subventions		798 554,19	1 826 465,85	300 000,00	4 548 734,00	3 696 327,00	1 150 000,00	12 320 081,04
BESOIN DE FINANCEMENT			-319 148,65	-1 529 374,66	400 000,00	3 845 990,00			6 672 969,69

programme : AMENAGEMENT QUARTIER GARE

Montant de l'opération :

21 964 548,62

Durée de réalisation :

7 ans

budgets principal, assainissement, eau

		2008/2009	2010	2011	2012	2013	2014	CUMUL
		réalisé avant création AP	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu
DEPENSES	Crédits prévisionnels	271 035,44	1 368 230,00	3 918 344,28	9 761 651,90	5 740 141,00	905 146,00	21 964 548,62
	Aménagement quartier gare	271 035,44	1 237 672,00	2 102 237,09	6 256 319,27	5 171 377,00	905 146,00	15 943 786,80
	avance forfaitaire			311 496,27	88 065,40			399 561,67
	Aménagement quartier gare RD 65 (opération sous mandat)		130 558,00	1 504 610,92	3 417 267,23	568 764,00		5 621 200,15
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	163 164,00	1 395 050,34	4 693 642,47	4 495 498,00	3 509 574,00	14 256 928,81
	subventions			104 088,34	1 050 177,04	3 660 394,00	3 509 574,00	8 324 233,38
	avance forfaitaire			3 588,00	307 908,27			311 496,27
	subvention RD65 (opération sous mandat)		163 164,00	1 287 374,00	3 335 557,16	835 104,00		5 621 199,16
BESOIN DE FINANCEMENT		271 035,44	1 205 066,00	2 523 293,94	5 068 009,43	1 244 643,00	-2 604 428,00	7 707 619,81

programme : interconnexion réseaux de chaleur

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération (autorisation de programme) :

1 266 667,80

Durée de réalisation :

3 ans

		2010	2011	2012	2013	cumuls
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	673 328,69	486 301,52	18 796,59	88 241,00	1 266 667,80
	interconnexion des réseaux de chaleur	640 020,58	482 849,24	18 796,59	88 241,00	1 229 907,41
	avance forfaitaire	33 308,11	3 452,28			36 760,39
RECETTES	Crédits prévisionnels	33 308,11	387 811,18	239 560,47	34 328,00	695 007,76
	subventions	-	384 358,90	239 560,47	34 328,00	658 247,37
	avance forfaitaire	33 308,11	3 452,28			36 760,39
BESOIN DE FINANCEMENT		640 020,58	98 490,34	-220 763,88		571 660,04

programme : liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la Vendue

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 6 578 000,00

Durée de réalisation : 3 ans

		2011	2012	2013	2014	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	252 111,42	355 388,18	1 500 000,00	4 470 500,40	6 578 000,00
	liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la Vendue	252 111,42	355 388,18	1 500 000,00	4 470 500,40	6 578 000,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	59 000,00	0,00	6 360 896,00	1 580 104,00	8 000 000,00
	subvention partenariat	59 000,00		1 781 896,00	1 339 104,00	3 180 000,00
	cession des terrains			4 579 000,00	241 000,00	4 820 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		193 111,42	355 388,18	-4 860 896,00	2 890 396,40	-1 422 000,00

programme : REALISATION D'UN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE

Montant de l'opération : 8 312 253,69 HT

Durée de réalisation : 5 ans

BUDGET ANNEXE CINEMA HT

		2009	2010	2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu		
DEPENSES	Crédits prévisionnels	35 104,26	394 117,60	2 469 876,68	4 676 926,30	736 228,85	8 312 253,69
	Réalisation complexe cinématographique	35 104,26	394 117,60	2 405 831,63	4 671 958,63	736 228,85	8 243 240,97
	avance forfaitaire			64 045,05	4 967,67		69 012,72
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	25 000,00	1 250 490,61	3 103 898,30	791 300,00	5 170 688,91
	subventions		25 000,00	1 250 490,61	3 034 885,58	791 300,00	5 101 676,19
	avance forfaitaire				69 012,72		69 012,72
BESOIN DE FINANCEMENT		35 104,26	369 117,60	1 219 386,07	1 573 028,00	-55 071,15	3 141 564,78

BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

Montant de l'opération (autorisation de programme)

: 14 147 857,27

Durée de réalisation :

11 ans

	2006/2007/2008/2009/2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	cumuls
DEPENSES	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	
Crédit prévisionnels	4 061 060,61	809 659,96	309 693,70	2 153 956,00	4 220 202,00	2 593 285,00	-	14 147 857,27
Terrains	273 754,65	-	-	-	-			273 754,65
acquisition réserves foncières centre commercial	273 754,65							273 754,65
ingenierie '(études, expertise)	229 466,87	29 303,19	19 772,87	150 000,00	-			428 542,93
ingenierie '(études, expertise)	229 466,87	29 303,19	19 772,87	150 000,00				428 542,93
travaux	3 175 418,51	780 356,77	116 986,65	1 799 150,00	4 220 202,00	2 593 285,00	-	12 685 398,93
travaux centre commercial cavalier	4 469,45							4 469,45
aménagement parcs du cavalier et Roulot	3 946,80	14 225,70	73 732,55	912 041,00				1 003 946,05
restauration scolaire	740 162,21							740 162,21
voirie restructuration - rue Robespierre	1 184 834,34	325 443,52	-					1 510 277,86
voirie restructuration - liaison Cavalier Foch (Rue Jules Ferry) + asst	654 686,16	383 392,74	45,83					1 038 124,73
pôle associatif Rostand	587 319,55	57 294,81	42 308,27	500 000,00	2 200 000,00	1 905 975,00		5 292 897,63
Aménagement cœur de quartier Rochotte (maîtrise d'œuvre)	-	-	900,00	179 400,00	306 669,00			486 969,00
cœur de quartier Rochotte	-				1 554 800,00	687 310,00		2 242 110,00

DEPENSES (suite)	2006/2007/2008/2009/2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	cumuls
	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu	
cit� de Bourgogne				158 733,00	158 733,00			317 466,00
cit� de Bourgogne - dispensaire				48 976,00				48 976,00
mobilier	8 057,45	-	-	-	-	-	-	8 057,45
signal�tique CPU	8 057,45							8 057,45
participations	374 363,13	-	172 934,18	204 806,00	-	-	-	752 103,31
participation Chaumont Habitat (issartel, robespierre, chagal)	374 363,13	-	172 934,18	204 806,00				752 103,31
RECETTES	r�alis�	pr�vu	pr�vu	pr�vu	pr�vu			cumuls
Cr�dit pr�visionnels	1 255 522,81	854 448,25	492 813,68	806 512,00	2 098 372,00	1 692 628,00	955 514,00	8 155 810,74
subventions	1 255 522,81	854 448,25	492 813,68	806 512,00	2 098 372,00	1 692 628,00	955 514,00	8 155 810,74
ingenierie	263 715,79	126 288,89	106 309,74					496 314,42
am�nagement parcs du cavalier et Roulot		-	37 625,40	505 853,00	99 990,00			643 468,40
restauration scolaire	470 951,85							470 951,85
voirie restructuration - rue Robespierre	125 466,68	400 139,35	210 243,68	19 237,00				755 086,71
voirie restructuration - liaison Cavalier Foch (Rue Jules Ferry) y compris asst	297 539,09	328 020,01	81 398,39	9 161,00				716 118,49
p�le associatif Rostand	97 849,40	-	57 236,47	45 022,00	924 290,00	1 341 254,00	955 514,00	3 421 165,87
Am�nagement c�ur de quartier Rochotte (ma�trise d'�uvre)			-	112 893,00	193 547,00			306 440,00
c�ur de quartier Rochotte					794 863,00	351 374,00		1 146 237,00
cit� de Bourgogne				85 681,00	85 682,00			171 363,00
cit� de Bourgogne - dispensaire				28 665,00				28 665,00
BESOIN DE FINANCEMENT	2 805 537,80	-44 788,29	-183 119,98	1 347 444,00	2 121 830,00	900 657,00	-955 514,00	5 992 046,53

Il est demandé un vote séparé pour les 2 autorisations de programmes suivantes :

➤ **Aménagement du quartier gare :**

Le Conseil adopte cette autorisation de programme **à raison de 27 voix Pour et 5 voix Contre** (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL).

➤ **Réalisation d'un complexe cinématographique :**

Le Conseil adopte cette autorisation de programme **à raison de 27 voix Pour et 5 voix Contre** (Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Pascale SAMPOL).

Les autres autorisations de programme sont adoptées à l'unanimité.

29. Attribution de subventions

EDUCATION JEUNESSE ET SPORT

compte budgétaire: 65 6574 025 DEJV

Crédit voté	138 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	77 880 €	56%
Solde	60 120 €	44%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
ASPTT Tennis	Sport vacances février	120,00	120,00	
Boxing Club	Sport vacances février	60,00	60,00	
CCHM Val André	Compensation salaires	40 000,00	40 000,00	
Cercle Hippique de Chaumont-Choignes	Sport vacances février	200,00	200,00	
Chaumont Badminton Club	Sport vacances février	120,00	120,00	
Chaumont Football Club	Sport vacances février	600,00	600,00	
ECAC Basket	Sport vacances février	600,00	600,00	
ECAC Tennis	Sport vacances février	120,00	120,00	
La Chaumontaise	Sport vacances février	60,00	60,00	
Francas	1er versement	36 000,00	36 000,00	
	TOTAL	77 880,00 €		

compte budgétaire: 65 6574 025 SPOR

Crédit voté	473 800 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	451 900 €	95%
Solde	21 900 €	5%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Aéro Club Chaumont		100,00 €	100,00 €	
Aikikai		150,00 €	150,00 €	
AS Automobile Chaumont		1 810,00 €	1 810,00 €	
ASPTT Football		12 820,00 €	12 820,00 €	
ASPTT Tennis		9 010,00 €	9 010,00 €	
Boxing Club Chaumontais		4 380,00 €	4 380,00 €	
Cercle des armes		6 390,00 €	6 390,00 €	
Chaumont Handisport		1 770,00 €	1 770,00 €	
Chaumont Badminton		870,00 €	870,00 €	
Chaumont Enduro 52		1 490,00 €	1 490,00 €	
Chaumont Rando		270,00 €	270,00 €	
Chaumont Taekwondo Club		100,00 €	100,00 €	
Cercle Hippique Chaumont- choignes		20 450,00 €	20 450,00 €	Déjà versé 11826€
Chaumont Football Club		53 520,00 €	53 520,00 €	Déjà versé 31800€
Cheminots Club Chaumontais		100,00 €	100,00 €	
Chess 2000		430,00 €	430,00 €	
Centre Nautique Chaumont Choignes		670,00 €	670,00 €	
Centre Médico Sportif		12 000,00 €	12 000,00 €	
Chaumont Volley Ball 52		180 580,00 €	180 580,00 €	Déjà versé 154000€
Chaumont Volley Ball 52		80 000,00 €	80 000,00 €	Acompte de 80000€ sur crédits 2012
Cyclo Pays Chaumontais		360,00 €	360,00 €	
ECAC Athlétisme		10 730,00 €	10 730,00 €	
ECAC Basket		11 230,00 €	11 230,00 €	
ECAC Handball		14 750,00 €	14 750,00 €	Déjà versé 6648€
ECAC Rugby		12 380,00 €	12 380,00 €	
ECAC Tennis		9 350,00 €	9 350,00 €	Déjà versé 4902€
ECAC Tennis de table		1 360,00 €	1 360,00 €	
ECAC Triathlon		13 650,00 €	13 650,00 €	
ESOG		1 200,00 €	1 200,00 €	
Génération roc		4 970,00 €	4 970,00 €	
GPS Mouche		100,00 €	100,00 €	
Interfac		130,00 €	130,00 €	
Jing Tao		120,00 €	120,00 €	
Judo Club Chaumontais		10 450,00 €	10 450,00 €	
La Chaumontaise		14 150,00 €	14 150,00 €	
Les Murènes		270,00 €	270,00 €	
Les Orques Chaumontais		4 690,00 €	4 690,00 €	
Moto Club Haut-Marnais		5 160,00 €	5 160,00 €	
New Fit		2 430,00 €	2 430,00 €	
Office Municipal des Sports		15 300,00 €	15 300,00 €	Déjà versé 15300€
Rayon Sportif Chaumontais		100,00 €	100,00 €	
Société Mixte de Tir		2 430,00 €	2 430,00 €	
Teuf-Teufs		100,00 €	100,00 €	
Tir à l'Arc		280,00 €	280,00 €	
USEC		480,00 €	480,00 €	
Vélo Club Chaumontais		4 890,00 €	4 890,00 €	

VCC Randonneurs		110,00 €	110,00 €
VTC		450,00 €	450,00 €
Volabizz		100,00 €	100,00 €
Yoseikan Budo		2 270,00 €	2 270,00 €
	TOTAL	451 900,00 €	

compte budgétaire: 67 6745 025 SPOR

Crédit voté	40 250 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	19 096 €	47%
Solde	21 154 €	53%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
ECAC Basket	Challenge Meunier 18-19 mai	700,00 €	700,00 €	Acompte de 70%
La Chaumontaise	1/2 finale Championnat France 6-7 avril	1 750,00 €	1 750,00 €	Acompte de 70%
Chaumont Rando	Fête de la randonnée 8 mai	140,00 €	140,00 €	Acompte de 70%
Boxing club	Gala d'avril	1 400,00 €	1 400,00 €	Acompte de 70%
Boxing club	Gala de novembre	1 400,00 €	1 400,00 €	Acompte de 70%
VCC	66 ème prix de la libération et C.Mpal 15 sept	1 351,00 €	1 351,00 €	Acompte de 70%
La Squadra	24 heures solex des 8 et 9 juin	3 500,00 €	3 500,00 €	Acompte de 70%
Chaumont Enduro	Enduro 30 juin	840,00 €	840,00 €	Acompte de 70%
Moto Club Ht Marnais	Moto cross du 1er avril	280,00 €	280,00 €	Acompte de 70%
Moto Club Ht Marnais	Supercross nocturne du 24 août	3 150,00 €	3 150,00 €	Acompte de 70%
ECAC Tennis	Tournoi des petits Virtuoses du 4 au 7 avril	210,00 €	210,00 €	Acompte de 70%
ECAC Handball	Tournoi V'Hand Hivernal de février	280,00 €	280,00 €	Acompte de 70%
Chaumont Badminton Club	Tournoi de l'affiche 2013	560,00 €	560,00 €	Acompte de 70%
CFC	Tournoi de jeunes du 9 mai	385,00 €	385,00 €	Acompte de 70%
ECAC Triathlon-Duathlon	Bike an Run 20/10 championnat France	2 800,00 €	2 800,00 €	Acompte de 70%
Basic VTT	Descente et Enduro Combe Lavaux	350,00 €	350,00 €	Acompte de 70%
	TOTAL	19 096,00 €		

CULTURE ET PATRIMOINE

compte budgétaire: 65 6574 025 PAEC

Crédit voté	159 302 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	150 250 €	94%
Solde	9 052 €	6%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
ADEJMC (ensemble jazz de l'école de musique)		1 000,00 €	1 000,00 €	
Animusica		800,00 €	800,00 €	
APEC (parents école de musique)		500,00 €	500,00 €	
Art ma Muse		700,00 €	700,00 €	
Amis du salon du livre		500,00 €	500,00 €	
Ateliers Roux Champion		6 800,00 €	6 800,00 €	
Bagad Café		500,00 €	500,00 €	
BBB		3 000,00 €	3 000,00 €	
Bibliothèque pour tous		500,00 €	500,00 €	
Chants de Gouttière		5 000,00 €	5 000,00 €	
Chorale les Trimazos		300,00 €	300,00 €	
Choréa Danse/Rayon Sportif		200,00 €	200,00 €	
Collectif mû		2 000,00 €	2 000,00 €	
Comité Rochotte		800,00 €	800,00 €	
Compagnie les z'oiseau		800,00 €	800,00 €	
Country 52		800,00 €	800,00 €	
Créa Danse Compagnie du Ruisseau		1 000,00 €	1 000,00 €	
Ensemble Vocalys		1 000,00 €	1 000,00 €	
Festival art et handicap		2 000,00 €	2 000,00 €	
Fugue à l'Opéra		5 500,00 €	5 500,00 €	
Harmonie Municipale		500,00 €	500,00 €	
Initiales		1 000,00 €	1 000,00 €	
Les Astico		500,00 €	500,00 €	
Les Piffari		250,00 €	250,00 €	
Les Petits Baluchons		800,00 €	800,00 €	
Ligue de l'enseignement Haute-Marne		7 000,00 €	7 000,00 €	
Maison des Jeunes et de la Culture		72 000,00 €	72 000,00 €	Déjà versée 68842€
Maison des lycéens		2 000,00 €	2 000,00 €	
Médiators		500,00 €	500,00 €	
Méli Mélo Fabrique		6 000,00 €	6 000,00 €	
Orgue de Saint-Jean		800,00 €	800,00 €	
Rythme et Danse		1 000,00 €	1 000,00 €	
Sound Track		8 000,00 €	8 000,00 €	
Stay Roots		3 000,00 €	3 000,00 €	
Subwawe Records		6 500,00 €	6 500,00 €	
Théarto		2 500,00 €	2 500,00 €	

Théâtre de l'Arche		2 000,00 €	2 000,00 €	
Trompettes de Chaumont		2 000,00 €	2 000,00 €	
Université du temps libre		200,00 €	200,00 €	
	TOTAL	150 250,00 €		

compte budgétaire: 67 6745 025 PAEC

Crédit voté	23 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	10 000 €	43%
Solde	13 000 €	57%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Les amis du château de Lafauche		10 000,00 €	10 000,00 €	
	TOTAL	10 000,00 €		

compte budgétaire: 65 6574 025 FEST

Crédit voté	140 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	140 000 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Festival de l'affiche		140 000,00 €	140 000,00 €	Déjà versé 68000€
Festival de l'affiche		40 000,00 €	40 000,00 €	Acompte de 40000€ sur crédits 2012
	TOTAL	140 000,00 €		

DEVELOPPEMENT DURABLE

compte budgétaire: 65 6574 025 DEVD

Crédit voté	950 €	100%
Déjà attribué	0 €	0%
Vote en cours	950 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Société d'horticulture		950,00 €	950,00 €	
	TOTAL	950,00 €	950,00 €	

RESSOURCES INTERNES

compte budgétaire: 65 6574 025 DRH

Crédit voté	223 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	223 000 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
COS		223 000,00 €	223 000,00 €	Déjà versé 139800€
	TOTAL	223 000,00 €	223 000,00 €	

compte budgétaire: 6574 025 FIN

Crédit voté	56 187 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	10 000 €	18%
Solde	46 187 €	82%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Aérodrome chaumont/semoutiers		3 250,00 €	3 250,00 €	Au titre de 2012
Aérodrome chaumont/semoutiers		3 250,00 €	6 500,00 €	Au titre de 2013
Lycée Charles de Gaulle		3 500,00 €		Plateforme bois
	TOTAL	10 000,00 €		

Pour information :

Compte budgétaire	2042	6574	6745
Crédits votés tous services confondus		1 406 959,00 €	73 250,00 €
Crédits déjà attribués			
Vote en cours subventions aux associations		1 053 980,00 €	29 096,00 €
Virements divers en cours			
solde crédits votés	0,00 €	352 979,00 €	44 154,00 €

Il est demandé des votes séparés pour :

→ Les Ateliers Roux Champion : Le Conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Odile DECHANET ne prend pas part au vote) ;

→ Le Théâtre de l'Arche : Le Conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Catherine PAZDZIOR ne prend pas part au vote) ;

→ Cercle Hippique Chaumont Choignes, CVB52HM et OMS : Le Conseil adopte ces subventions à l'unanimité (Monsieur Gérard GROSLAMBERT ne prend pas part au vote) ;

→ Les Trompettes de CHAUMONT : Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité (Madame Céline CUCCURU, Monsieur Jean Charles BERTHIER ne prennent pas part au vote) ;

→ ECAC Handball et Collectif MU : Le Conseil adopte ces subventions à l'unanimité (Monsieur Frédéric PERRIN ne prend pas part au vote) ;

→ CCHM : Le Conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Céline BRASSEUR et Monsieur Gérard GROSLAMBERT ne prennent pas part au vote) ;

→ Le reste de la délibération est adopté à l'unanimité.

URBANISME

30. Avis du conseil- Demande d'autorisation d'exploiter une offset à séchage thermique sur le territoire de la commune de CHAUMONT S.A. ROTOCHAMPAGNE- JHM

Le Conseil, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une offset à séchage thermique sur le territoire de la commune de Chaumont par la SA ROTOCHAMPAGNE-JHM.

31. Réhabilitation du réseau d'assainissement à Brottes- Etablissement de convention de servitude de passage

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec lesdits propriétaires les conventions de servitude de passage sans versement d'indemnité.

32. Indemnisation après sinistre- versement de l'indemnité à l'acquéreur de l'immeuble sis 12, rue Greliche

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à reverser l'indemnité de 500 € à l'acquéreur du bâtiment sis 12, rue Paul Greliche, cadastré section AN n°429.

33. Travaux sur bâtiments - dépôt des demandes d'autorisation d'utilisation du sol

Le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- * autoriser le Maire à déposer les demandes d'utilisation du sol afférentes à la réalisation desdits travaux,
- * donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour conclure lesdites opérations.

34. Cession de terrain à madame Christine ALLIAUD- 7 bis rue Parmentier

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- de céder à Madame Christine ALLIAUD les parcelles cadastrées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AN	513	7B, rue Parmentier	0a 12ca
AN	518	Rue Parmentier	0a 25ca
AN	628	22, rue des Ramiers	2a 65ca
		TOTAL	3a 02ca

moyennant le prix de 3 020 euros hors frais et taxes,

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

ENVIRONNEMENT

35. Lancement de la démarche de protection des périmètres de captages des ressources en eau de la Ville de Chaumont

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de la ressource en eau (plan Vigipirate) et de la diversification de la ressource en eau de la Ville de Chaumont.

Ces ressources en eau potable sont les sources situées à Marnay/Marne, Foulain et Verbiesles ainsi que le forage du Breuil à Chaumont.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette délibération et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette démarche.

36. Lancement d'une démarche « zéro phytosanitaire »

Dans le cadre de l'agenda 21 et dans le but de préserver l'environnement, la Ville de Chaumont souhaite engager une démarche « Zéro phytosanitaire » au niveau de la gestion des lieux publics.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette délibération.

37. Convention d'occupation domaniale pour une « passerelle » de télé-relève

Dans le cadre du contrat d'affermage du service public de distribution de l'eau potable, VEOLIA Eau (le Déléguataire) met en place le système de télé-relevé des compteurs d'eau.

Afin de collecter l'ensemble des données, VEOLIA Eau doit mettre en place une « passerelle » de télé-relevé sur le toit d'un bâtiment appartenant à Chaumont Habitat situé au n°12, avenue du 109^{ème} RI.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention et autorise le Maire à la signer.

EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS

38. Révision des quotients familiaux- Année scolaire 2013/2014

Le Conseil, à l'unanimité, décide de maintenir les tranches A à E et d'appliquer une augmentation de 2 % pour les tranches Ville de F à I.

Tranches de quotients	Quotients 2012/2013	Quotients 2013/2014
A	Inférieur ou égal à 209,49	Inférieur ou égal à 209,49
B	De 209,50 à 393,36	De 209,50 à 393,36
C	De 393,37 à 500,82	De 393,37 à 500,82
D	De 500,83 à 575,05	De 500,83 à 575,05
E	De 575,06 à 650,00	De 575,06 à 650,00
F	De 650,01 à 952,95	De 650,01 à 972,00
G	De 952,96 à 1 187,37	De 972,01 à 1 211,11
H	De 1187,38 à 1 545,13	De 1 211,12 à 1 576,03
I	Supérieur à 1 545,14	Supérieur ou égal à 1 576,04
J	Extérieur	Extérieur

Ces quotients familiaux seront mis en application pour l'année scolaire 2013/2014.

Ces tranches seront applicables pour l'établissement de la carte familiale.

Pour une meilleure efficacité, aucune inscription ne sera prise sans présentation de la carte familiale.

Il est à préciser que ces tranches serviront de référence et que chaque service les utilisera pour sa tarification en les regroupant ou non.

Une révision de quotient peut être envisagée une fois par an en cas de changement de situation en décembre, à l'occasion de la distribution des bons de Noël.

39. Tarification pour l'accueil d'enfants allergiques à la restauration scolaire- Année scolaire 2013/2014

Le Conseil, à l'unanimité, décide une augmentation de 2% par rapport aux tarifs de l'année scolaire 2012/2013.

Ces tarifs sont applicables à partir de la rentrée scolaire 2013/2014.

Tranches quotient familial	tarif 1/4 d'heure		Tarif accueil d'1 enfant allergique	
	Année 2012	Année 2013	Année 2012	Année 2013
A	0,13 €	0,14 €	1,04 €	1,12 €
B	0,16 €	0,17 €	1,28 €	1,36 €
C	0,18 €	0,19 €	1,44 €	1,52 €
D	0,21 €	0,22 €	1,68 €	1,76 €
E	0,23 €	0,24 €	1,84 €	1,92 €
F	0,25 €	0,26 €	2,00 €	2,08 €
G	0,29 €	0,30 €	2,32 €	2,40 €
H	0,32 €	0,33 €	2,56 €	2,64 €
I	0,35 €	0,36 €	2,80 €	2,88 €
J	0,51 €	0,53 €	4,08 €	4,24 €

40. Tarification accueils de loisirs (clubs municipaux), séjours courts et sorties à la journée- Année scolaire 2013/2014

L'accès aux clubs municipaux (habilités accueils de loisirs) et aux activités s'y rattachant s'effectue sur présentation de la carte de loisirs dont le tarif s'établit pour l'année scolaire 2013/2014 ainsi qu'il suit (augmentation de 2 %) :

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS (CLUBS MUNICIPAUX)

Quotients	Cartes de loisirs (proposition 2013/2014)			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
A B C	10,10 €	17,00 €	19,80 €	23,30 €
D E	13,60 €	22,80 €	26,90 €	31,50 €
F G	15,80 €	26,90 €	31,50 €	37,00 €
H I	18,10 €	30,90 €	36,50 €	42,50 €
J - Extérieur	21,70 €	36,80 €	43,20 €	51,00 €

TARIFS SEJOURS COURTS

Quotients	Tarif par jour et par personne 2013	Tarif par jour et par personne 2012
A B C	3,80 €	3,70 €
D E	5,10 €	5,00 €
F G	5,90 €	5,80 €
H I	6,60 €	6,50 €
J - Extérieur	8,00 €	7,80 €

SORTIES A LA JOURNEE

Il est décidé de reconduire le droit d'entrée instauré en 2012/2013 d'un montant de 5 € par enfant pour toute participation à une sortie à la journée (parcs de loisirs, musées...).

Ces tarifs sont applicables à partir du 8 juillet 2013.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

41. Tarifs pour les structures d'accueil périscolaires et extrascolaires et accueil de loisirs Lafayette- Année scolaire 2013/ 2014

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs définis ci-dessous prenant en compte une augmentation de 2 % (arrondis au centime supérieur) par rapport à l'année scolaire 2012/2013 :

TARIFS POUR ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 :

Tranches quotient familial	Participation famille 1/4 d'heure	Participation famille 1/2 journée	Participation famille journée
A	0,14 €	1,71 €	2,55 €
B	0,17 €	2,06 €	3,10 €
C	0,19 €	2,43 €	3,65 €
D	0,22 €	2,83 €	4,22 €
E	0,24 €	3,24 €	4,85 €
F	0,26 €	3,55 €	5,35 €
G	0,30 €	4,14 €	6,20 €
H	0,33 €	4,45 €	6,68 €
I	0,36 €	4,91 €	7,39 €
J	0,53 €	7,35 €	11,04 €

Le Conseil décide de passer le droit d'inscription à 8 € par enfant pour toute inscription en accueil périscolaire.

Ces tarifs seront applicables à compter du 8 juillet 2013.

42. Aide pour les séjours d'enfants au CCHM du Val André- été 2013

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants :

Tranches	Eté 2013 % proposé du prix du séjour	24 jours 1 490 €	21 jours 1 240 €	15 jours 933 €
AB	9	134 €	112 €	84 €
C	16	238 €	198 €	149 €
D	20	298 €	248 €	187 €
E	27	402 €	335 €	252 €
F	28	417 €	347 €	261 €
G	38	566 €	471 €	355 €
H	48	715 €	595 €	448 €
I	65	969 €	806 €	606 €
J	100	1 490 €	1 240 €	933 €

Les inscriptions sont prises par le C.C.H.M. qui encaisse la part famille. La Ville reversera au C.C.H.M. la différence entre le coût du séjour et la participation de la famille, déduction faite des bons de vacances.

43. Aide pour le séjour famille au CCHM du Val André- été 2013

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'appliquer les aides suivantes :

	Adulte	5/15 ans	2/5 ans	Moins de 2 ans
Tarif C.C.H.M. par personne	De 358,24 € à 557,84 € selon le QF	De 268,64 € à 418,40 € selon le QF	De 186,32 € à 290,08 € selon le QF	Gratuit
Participation Ville Catégories A à C	40 €	20 €	20 €	Gratuit
Participation Ville Catégories D à F	150 €	100 €	100 €	Gratuit
Participation Ville Catégories G à I	120 €	80 €	80 €	Gratuit

Cette aide sera reversée au C.C.H.M. après le séjour.

44. Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

Le Conseil décide, à raison de 30 voix pour et 1 abstention (Marie Claire RICHARD) de demander le report à la rentrée 2014 de la mise en œuvre de la semaine des quatre jours et demi du temps scolaire.

45. Regroupement des écoles Voltaire et Moulin

Le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- Valider le pré-programme sommaire de l'opération et arrêter le coût de l'opération à 1,8 millions d'euros HT (valeur février 2013),
- Solliciter les subventions auprès des partenaires,
- Valider le principe de lancement d'une consultation pour retenir un maître d'œuvre,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires,
- Autoriser Monsieur le Maire à déposer toute demande d'autorisation d'utilisation du sol afférente aux travaux précédemment identifiés et à signer les pièces nécessaires pour la réalisation de cette opération.

46. Règlement intérieur des clubs municipaux

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mettre en place un règlement intérieur en raison de l'évolution de la réglementation qui appelle à un cadrage plus précis, le changement de nom des organismes de contrôle, de la modification des horaires d'ouverture et de fermeture de ces établissements. De plus, il permet aussi de formaliser les relations enfants - parents - animateurs et de préciser les règles de vie, d'hygiène dans ces structures.

* Départ de Madame Pascale SAMPOL qui donne pouvoir à Monsieur Patrick LEFEVRE.

47. Avenants financiers aux conventions avec les associations CVB52HM, CFC, ECAC Tennis, ECAC Handball, CHCC, CMES

Le Conseil, à l'unanimité (Monsieur Gérard GROSLAMBERT ne prend pas part au vote pour le CHCC et le CVB52HM), autorise Monsieur le Maire à signer les avenants suivants :

- CVB 52 pour le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 26.580 € (dont 580 € correspondant aux chèques sport)
Total accordé pour l'année 2013 : 260.580 €

- CFC pour :
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 21.720 € (dont 1.520 € correspondant aux chèques sport). Total accordé pour l'année 2013 : 53.520 €
 - Les subventions exceptionnelles :
 - Sport Vacances Février : 600 €
 - Tournoi de Jeunes du 9 Mai : 550 €
- ECAC TENNIS pour :
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 4.448 € dont 1.180 € de chèques sport. Total accordé pour l'année 2013 : 9.350 €
 - les subventions exceptionnelles :
 - Sport Vacances Février : 120 €
 - Tournoi des Petits Virtuoses du 4 au 7 Avril : 300 €
- ECAC HAND BALL pour :
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 8.102 € dont 920 € de chèques sport. Total accordé pour l'année 2013 : 14.750 €
 - les subventions exceptionnelles :
 - Tournoi V'Hand Hivernal de Février : 400 €
- CHCC pour :
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 8.624 € dont 1.180 € correspondant aux chèques sport. Total accordé pour l'année 2013 : 20.450 €
 - Sport Vacances Février : 200 €
- CMES - Centre Médical d'Evaluation Sportive - pour la subvention de fonctionnement 2013 d'un montant de 12.000 €.

48. Convention de mise à disposition d'infrastructures sportives lieudit « Ferme de la Peine »

Le Conseil, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'infrastructures sportives lieudit « ferme de la Peine » avec les associations ABC Buggy et DIRT RIDER 52 pour l'utilisation du terrain cadastré section ZC N° 15 et d'un hangar d'une surface de 152 m.

49. Tarifs carte de 10 entrées piscines

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'adopter le tarif à 21,90 €.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET PETITE ENFANCE

50. Modifications du règlement de fonctionnement des structures Multi Accueils de la Petite Enfance

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, quelques modifications ont été apportées aux articles 5 et 8 du règlement de fonctionnement des structures multi accueils de la petite enfance. De plus, quelques changements sont à noter à l'article 3.

Le Conseil, **à l'unanimité**, approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement des structures Multi Accueils de la Petite Enfance.

51. Modifications du règlement de fonctionnement de la Halte- Garderie rue Bouchardon

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, un changement majeur à l'article 6 " Le contrat " a été apporté ainsi que quelques modifications.

Le Conseil, **à l'unanimité**, approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement de la Halte-Garderie rue Bouchardon.

CULTURE

52. Autorisation de demandes de subvention pour les actions des services culturels de la Ville de Chaumont

La Ville de Chaumont souhaite mettre en œuvre :

- les actions de « Développement de la lecture publique » avec l'organisation du onzième salon du livre de Chaumont et des rencontres d'écrivains en librairies.

- la création d'une application numérique et d'une exposition montrant l'utilisation des fonds européens à Chaumont.

- le projet d'évolution des services informatiques et numériques de la médiathèque (acquisition de tablettes et de tables numériques, installation de la WIFI, amélioration des logiciels...).

- le projet de transition du pôle graphisme vers le Centre International du Graphisme (CIG), dans la dynamique "CIG avant les murs", qui s'articulera autour des axes suivants :

- la création : par la présentation d'expositions.
- la diffusion sur le territoire régional via un système d'expositions itinérantes et sur le territoire national avec la (co)production d'expositions d'envergure.
- la médiation : par le service des publics du Pôle Graphisme et une politique éditoriale (web et papier).
- la formation(en marge de la Licence professionnelle).
- la conservation : par la constitution et la gestion de fonds d'affiches historiques et contemporaines, leur indexation et numérisation, grâce au soutien de la BNF en investissement au titre de Pôle associé.

Ces actions accompagnent le déroulement du projet de réalisation du Centre International du Graphisme à Chaumont, dont elles proposent, avec ce programme, une préfiguration mobilisant la ville et ses partenaires sur le long terme.

- l'acquisition d'instruments (instruments à vents, instruments à cordes, percussions...).
- la réalisation du catalogue de l'exposition Jules-Emile Saintin « Sur la piste des Indiens ».
- la restauration des œuvres.
- le projet artistique et culturel, qui se fonde sur les valeurs de développement d'une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique,...), le développement des pratiques et des publics (notamment à travers les actions d'éducation artistique en direction du milieu scolaire), le soutien à la création et un volet communication adapté (création d'un site internet).
- la poursuite de l'effort accompli en 2012 avec ses partenaires autour du programme de restauration du patrimoine mobilier chaumontais et local.
- la poursuite de la politique de conservation des collections patrimoniales par des travaux de numérisation (affiches, documents rares et précieux des fonds patrimoniaux).

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions pour ces projets auprès de nos partenaires et à signer tous les documents relatifs à leur mise en place en fonction des disponibilités du budget.

53. Avenant financier n°2 à la convention de partenariat entre la MJC et la Ville de CHAUMONT

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant financier n°2 qui indique le montant de la subvention allouée pour l'année 2013.

54. Avenant financier n°1 à la convention de partenariat entre l'association « Rencontres Internationales des Arts Graphiques, Festival de l'Affiche de CHAUMONT » et la Ville de Chaumont

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant financier n°1 qui indique le montant de la subvention allouée pour l'année 2013.

RESSOURCES HUMAINES

55. Modification du tableau des postes

Il s'agit de permettre de faire évoluer le poste d'un agent lauréat de l'examen professionnel d'agent social de 1^{ère} classe.

Il s'agit également de permettre à Monsieur le Maire de procéder aux recrutements saisonniers dans les différents services concernés (animation, piscines, espaces verts, voirie, ...)

L'ensemble des suppressions de postes a été soumis à l'avis des membres du Comité technique paritaire réunis le 3 avril dernier.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2013, chapitre 012.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette délibération.

56. Frais de représentation du Directeur Général des Services

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le versement forfaitaire de trois cent euros mensuels au titre de l'ensemble des frais de représentation assumés par le directeur général des services dans le cadre de l'exercice de ses missions, étant entendu que ce complément de rémunération respecte le principe de parité avec les fonctionnaires de l'Etat à un niveau de responsabilité similaire.

INTERCOMMUNALITE

57. Loi portant réforme des Collectivités Territoriales- Fixation du nombre et répartition des sièges au sein de la Communauté d'Agglomération à compter du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014

Le Conseil, à l'unanimité, décide de maintenir la même répartition des sièges au sein du conseil communautaire soit 60 délégués.

Cette nouvelle représentation des communes entrera en vigueur à compter du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014.

58. Rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes du pays Chaumontais

Le Conseil prend acte du rapport d'activité de l'exercice 2011 de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais.

ADMINISTRATION GENERALE

59. Compte rendu des actes passés par le Maire

Monsieur le Maire rend compte des actes qu'il a accompli en application de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des délibérations du conseil municipal des 16 mars, 06 décembre 2008 et 27 juin 2009.

Le conseil prend acte.

Fait à CHAUMONT, le

Le Directeur Général des Services,

Jean Michel ZUPAN